



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN • NUMÉRO 011 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 10 mai 2016

Président

M. Stephen Fuhr

Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 10 mai 2016

•(0845)

[Traduction]

Le président (M. Stephen Fuhr (Kelowna—Lake Country, Lib.)): Bonjour à tous. Je souhaite la bienvenue à nos invités, le lieutenant-général Stephen Bowes et le brigadier-général Mike Nixon. Merci beaucoup d'être venus aujourd'hui. Nous avons une réunion très chargée ce matin, mais avant de vous donner la parole, nous allons écouter M. Garrison, qui invoque le Règlement.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Vous savez tous que j'ai manqué la réunion de jeudi dernier, car je devais m'absenter hors de la ville, mais la députée de North Island—Powell River était ici, et elle m'a relaté un incident survenu pendant la réunion, que je trouve très troublant. C'est une chose qui s'est produite souvent lors de la dernière législature, mais qui ne s'était pas encore produite depuis le début de celle-ci. Mme Gallant s'en est prise à l'un de nos témoins et à sa crédibilité.

Je pense que les témoins qui répondent à notre invitation doivent s'attendre à des questions difficiles, mais justes. J'aimerais donc donner à Mme Gallant l'occasion de s'excuser officiellement des remarques qu'elle a faites au sujet de l'Institut Rideau et de son financement, qui n'étaient pas du tout justifiées.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président.

J'estime que mes questions étaient parfaitement acceptables. Le mode de financement d'une organisation peut se refléter dans la manière dont elle fait la promotion de notre défense, en particulier. S'il y a des intérêts extérieurs, il est important que le comité sache que ce ne sont pas seulement les Canadiens qui financent l'institution.

Le président: Monsieur Garrison.

M. Randall Garrison: Merci, monsieur le président. Je suis déçu qu'au lieu de saisir l'occasion pour s'excuser, puisqu'elle se basait de toute évidence sur le menu déroulant d'un site Web que sa propre association de circonscription propose d'ailleurs, elle vient essentiellement de répéter l'affront contre notre témoin. Je suis très déçu.

Merci.

Le président: Nous allons considérer cette affaire close. C'est noté dans le compte rendu.

J'aimerais que nous poursuivions maintenant la réunion.

Général Bowes, vous allez parler pour vous deux?

Lieutenant-général Stephen Bowes (commandant, Commandement des opérations interarmées du Canada, ministère de la Défense nationale): C'est exact.

Le président: Monsieur, vous avez la parole pour 10 minutes.

Lgén Stephen Bowes: Monsieur le président, membres du Comité, Bonjour. Je suis le lieutenant-général Stephen Bowes, et je suis heureux d'être avec vous aujourd'hui pour discuter des activités et des opérations des Forces armées canadiennes dans l'Arctique.

Je suis accompagné par le brigadier-général Mike Nixon, commandant de la Force opérationnelle interarmées Nord, qui est chargée de planifier et de mener les opérations dans le Nord, y compris dans l'Arctique.

Comme vous le savez, la région arctique du Canada est immense. Elle constitue environ 40 % de la masse terrestre totale du Canada, et 75 % de nos côtes. Sa taille, son climat et ses conditions difficiles présentent un environnement complexe dans lequel les Forces armées canadiennes doivent être prêtes à opérer à tout moment.

Pour vous donner une idée du défi que cela implique, la zone d'opérations du brigadier-général général Nixon couvre quatre fuseaux horaires et comprend du terrain inhospitalier, des heures de clarté réduites et de piètres conditions météorologiques la majorité de l'année. Le temps et l'espace rendent donc toute intervention fort difficile.

[Français]

On prévoit que l'activité dans l'Arctique canadien augmentera au cours des prochaines années en raison des progrès réalisés dans des domaines comme l'exploitation des ressources naturelles, les activités d'aventure et la circulation maritime. Cela créera de nouveaux besoins et suscitera le soutien des Forces armées canadiennes, notamment pour ce qui est des activités de recherche et de sauvetage ainsi que du soutien des autorités civiles en matière de gestion des conséquences.

[Traduction]

Les Forces armées canadiennes présentent une contribution vitale à la réalisation des priorités du gouvernement du Canada dans l'Arctique. Nos tâches comprennent la démonstration d'une présence visible pour faire valoir notre souveraineté, la réalisation d'activités de surveillance et de contrôle du territoire canadien et de nos approches, la conduite d'opérations de recherche et de sauvetage et la prestation d'aide à nos partenaires gouvernementaux au besoin.

[Français]

Comme l'a confirmé le premier ministre dans sa lettre de mandat destinée au ministre de la Défense nationale, l'Arctique demeure une priorité du gouvernement du Canada. Les rôles et les activités des Forces armées canadiennes dans l'Arctique font toutefois l'objet d'une étude dans le cadre de l'Examen de la politique de défense qui est en cours.

[Traduction]

À titre de commandant du Commandement des opérations interarmées du Canada, je suis chargé de l'exercice du commandement et du contrôle pour toutes les opérations des Forces armées canadiennes, y compris celles se déroulant dans l'Arctique. Le NORAD et le Commandement des forces d'opération spéciales du Canada sont deux catégories très importantes.

Les Forces armées canadiennes maintiennent une présence et peuvent mettre à profit des capacités précises afin d'opérer dans le Nord. Comme je l'ai déjà mentionné, la Force opérationnelle interarmées Nord, sous le commandement du brigadier-général Nixon, est basée à Yellowknife et comporte des détachements à Whitehorse et à Iqaluit. Elle est l'une des six forces opérationnelles régionales relevant du Commandement des opérations interarmées du Canada.

La Force opérationnelle interarmées Nord est chargée de mener des opérations de routine et de contingence dans le Nord et de mettre en oeuvre les programmes des Rangers canadiens et des Rangers juniors dans cette région du pays. Elle assure également la liaison avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones afin de préparer des interventions rapides et efficaces en cas d'urgence.

Les Rangers canadiens sont une sous-composante de la Réserve des Forces armées canadiennes. Ils jouent un rôle central dans la tâche des Forces armées canadiennes de démontrer une présence visible et d'assurer la souveraineté du Canada dans l'Arctique. Les Rangers canadiens comptent actuellement environ 5 000 membres dans des endroits reculés à l'échelle du Canada. De ce nombre, environ 1 700 font partie du 1^{er} Groupe de patrouille, qui est responsable du Nord canadien. Les Rangers possèdent des compétences uniques, des connaissances locales et de l'expertise qui leur permettent de réaliser une vaste gamme de tâches dans le cadre de leurs devoirs normaux, notamment les activités de recherche et de sauvetage, les patrouilles des installations du Système d'alerte du Nord, les évacuations de collectivités et la surveillance d'inondations et d'incendies. Les Rangers canadiens sont vraiment les yeux, les oreilles et la voix des Forces armées canadiennes dans le Nord. À ce titre, ils rendent compte d'événements routiniers et extraordinaires, comme la présence de navires suspects.

Le centre d'entraînement dans l'Arctique des Forces armées canadiennes, situé à Resolute Bay et exploité en partenariat avec Ressources naturelles Canada, offre une installation en mesure de soutenir l'instruction individuelle et collective dans l'Arctique et par temps froid. Le centre d'entraînement, qui peut accueillir jusqu'à 140 personnes, peut également servir de base d'opérations avancée au besoin.

La station des Forces canadiennes Alert, sous le commandement de l'ARC, est une installation de renseignement électromagnétique conçue principalement pour assurer la connaissance de la situation en soutien aux opérations militaires. Elle possède également une capacité de géolocalisation pouvant aider à mener des missions de recherche et de sauvetage en plus de soutenir les recherches menées par d'autres ministères dans l'Arctique. Vous avez déjà entendu parler des autres capacités sur lesquelles le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes peuvent compter en soutien à leurs activités dans l'Arctique, comme le Système d'alerte du Nord et les emplacements d'opérations avancés du NORAD dans le Nord.

Les Forces armées canadiennes mènent trois grandes opérations chaque année, et celles-ci se déroulent généralement dans le Grand

Nord, l'Arctique de l'Ouest et l'Arctique de l'Est. Il s'agit des opérations Nanook, Nunaliut et Nunakput. L'opération Nanook est le plus important exercice annuel des Forces armées canadiennes et intègre la participation de l'Armée canadienne, de la Marine royale canadienne et de l'Aviation royale canadienne, en plus de nos partenaires pangouvernementaux. L'opération Nanook 2016 simulera une intervention en cas de séisme dans le Yukon et un scénario de défense mené dans les environs de Rankin Inlet, au Nunavut.

• (0850)

[Français]

Notamment, l'Op NANOOK 2015 comprenait un scénario de lutte contre les incendies, dans lequel les Forces armées canadiennes ont oeuvré en collaboration avec des organismes fédéraux, territoriaux et municipaux en réponse à un feu non réprimé simulé dans la ville de Fort Smith.

Cela a mis en lumière comment ces scénarios d'entraînement aident à préparer nos forces à intervenir lors d'événements dans le monde réel, comme lorsque les Forces armées canadiennes ont été déployées pour offrir leur aide pour lutter contre le feu non réprimé dans la région de Fort McMurray à l'heure actuelle.

[Traduction]

L'opération Nunaliut est un exercice axé sur la souveraineté qui emploie des éléments des Forces armées canadiennes basés plus au sud et les Rangers canadiens lors d'opérations dans le Grand Nord dans la période difficile de la fin de l'hiver.

Enfin, l'opération Nunakput, qui se déroule chaque été dans l'Arctique de l'Ouest, vise à assurer notre souveraineté et notre interoperabilité avec nos partenaires de la GRC, du ministère des Pêches et des Océans et de la Garde côtière.

En plus de ces exercices-phares, les Forces armées canadiennes continuent de participer chaque année à des exercices de réapprovisionnement, d'entretien et de surveillance par temps froid pour vérifier qu'elles sont prêtes et qu'elles disposent de la connaissance nécessaire de la situation pour opérer dans l'environnement arctique.

[Français]

Afin de soutenir la conduite de ces opérations et pour assurer la coordination et la synchronisation des activités des Forces armées canadiennes dans la région en général, le Commandement des opérations interarmées du Canada a dressé un plan pour le Nord. Il s'agit d'un plan quinquennal qui incorpore nos activités opérationnelles aux besoins connexes en matière d'infrastructure et de capacités, ainsi qu'à l'engagement avec nos partenaires pangouvernementaux et internationaux. Le plan actuel va jusqu'à l'année 2020.

[Traduction]

En outre, comme je l'ai déjà dit, les Forces armées canadiennes collaborent étroitement avec nos partenaires au sein des gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux, ainsi que des administrations municipales et de nos alliés régionaux, pour concrétiser les engagements et les priorités du gouvernement dans l'Arctique. Pour les Forces armées canadiennes, cela peut aller du soutien de la gestion des conséquences dans le Nord à la prestation de soutien en réponse à une grande catastrophe.

•(0855)

[Français]

La collaboration dépasse également les frontières canadiennes. En effet, nous avons conclu divers accords bilatéraux visant la collaboration dans l'Arctique, comme le Cadre de coopération dans l'Arctique des trois commandements, qui présente un plan visant l'amélioration de la collaboration militaire avec les États-Unis pour les opérations de défense, de sécurité et de sûreté dans l'Arctique. Le Canada collabore également avec les États arctiques en matière d'activités de recherche et de sauvetage dans cette région.

[Traduction]

En conclusion, les Forces armées canadiennes continuent de collaborer étroitement avec une vaste gamme de partenaires pour répondre aux besoins et aux objectifs du Canada dans l'Arctique.

Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui et je serai heureux de répondre à vos questions.

J'aimerais juste terminer en mentionnant qu'aujourd'hui, nous avons des équipes qui sont déployées dans l'Ouest à Fort McMurray. Je les suis à distance et je peux vous dire que je suis très impressionné par l'intervention non seulement de notre équipe, mais également du gouvernement de l'Alberta, du personnel d'intervention d'urgence, des pompiers de toute la région qui combattent les incendies de bâtiments et de forêts, de la Division K de la GRC, des organisations bénévoles, et même de la Croix-Rouge canadienne, sur laquelle on peut compter dans les situations les plus désespérées. Je souligne également la contribution de la population, qui s'est ralliée autour de cette catastrophe dans un bel esprit d'entraide — une véritable source d'inspiration.

Merci. Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

Je vous rappelle que je suis accompagné par le général Nixon. Notre structure régionale comprend six forces opérationnelles interarmées, et le général Nixon commande celle qui est responsable du Nord.

Le président: Merci beaucoup, général Bowes.

Je donne maintenant la parole à M. Rioux. Vous avez sept minutes.

Je rappelle au passage que notre comité devrait centrer ses questions sur le sujet à l'étude. Je sais qu'il y a beaucoup à dire sur le Nord, mais essayons de nous en tenir à la défense des airs.

[Français]

M. Jean Rioux (Saint-Jean, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie beaucoup les témoins de leur présence parmi nous aujourd'hui.

Nous savons que, sur le plan environnemental, le réchauffement de la planète provoquera énormément de changements en Arctique. Cette région deviendra ainsi plus attrayante. Cela aura-t-il des incidences sur le maintien de la souveraineté de notre territoire?

J'ai quelques autres sous-questions à vous poser. En ce qui concerne les bases militaires, prévoyez-vous que cela va entraîner des changements ou des déplacements? Vous avez un plan d'action jusqu'en 2020. Y aura-t-il des déplacements compte tenu du nouveau contexte ou du nouvel environnement attribuable au réchauffement de la planète?

[Traduction]

Lgén Stephen Bowes: Tout d'abord, nous suivons constamment l'évolution des menaces et de la situation dans l'Arctique, comme partout ailleurs dans le monde. Nous nous adaptons à la situation à

mesure qu'elle change. Nous faisons des recommandations au chef de l'état-major de la Défense. Si de nouvelles ressources sont nécessaires, il relaye l'information au gouvernement sous forme de conseil militaire et mobilise les ressources de développement de la force, ce qui signifie principalement les services. Il est possible que la situation évolue.

Pour ce qui est de la situation actuelle, l'équilibre entre le mandat du NORAD...Vous avez reçu le général St-Amand et je crois savoir que vous avez passé quelques jours à Colorado Springs, alors vous devez avoir une assez bonne idée de ce que fait le NORAD et de la nature de ses missions et de son dispositif militaire au service de la protection du continent.

Dans ce contexte, nous avons, dans le cadre du Commandement des opérations interarmées du Canada, les ressources nécessaires pour assurer la surveillance du Nord aujourd'hui. L'avenir amène toujours de nouveaux défis et nous devons être prêts à les relever.

[Français]

M. Jean Rioux: Je vais revenir de façon plus précise sur le réchauffement de la planète.

L'Arctique sera plus attrayante, par exemple en ce qui a trait aux différentes ressources comme les pêches, les métaux et ainsi de suite. De plus, il faudra exercer un contrôle dans cette région.

Selon vous, quelles menaces cela représente-t-il pour la souveraineté du Canada, à court et à moyen terme?

[Traduction]

Lgén Stephen Bowes: En ce moment, nous ne percevons pas de menace militaire directe contre l'Arctique. En ce qui concerne la souveraineté du Canada, notre point de vue, c'est que le ministère de la Défense nationale n'a pas un rôle prépondérant au sein de l'équipe pangouvernementale dans l'Arctique; il n'est qu'un des nombreux acteurs. C'est donc une question qui doit être abordée à de multiples échelons à la grandeur du gouvernement afin que nous puissions comprendre les conséquences qu'auront les changements environnementaux sur le Nord.

Je signale que les capacités que nous mettons en place, comme le navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique et les installations de Nanisivik, vont renforcer la position des Forces canadiennes dans le Nord. Parallèlement à cela, dans le cadre de notre plan pour le Nord, nous construisons des carrefours de soutien opérationnel qui pourront servir lors d'opérations au besoin.

Au chapitre de la gestion des conséquences, toutefois, nous mettons vraiment l'accent sur notre capacité d'appuyer et de seconder les autres ministères qui sont les principaux responsables en matière d'intervention d'urgence.

Général Nixon?

• (0900)

Brigadier-général Mike Nixon (commandant, Force opérationnelle interarmées (Nord), ministère de la Défense nationale): Comme nous l'avons déjà constaté à court terme, il y a de plus en plus de gens dans le Nord — des aventuriers, ceux qui veulent atteindre le pôle Nord géographique ou magnétique — depuis quelques décennies, car la technologie rend maintenant de telles choses possibles.

À long terme, les effets du réchauffement de la planète sur la manoeuvrabilité dans le Nord seront très graduels. La glace pluriannuelle qui se détache de la calotte polaire et qui bloque certaines des voies de passage en est un bon exemple. Dans certains cas, les effets sur la navigation seront plutôt négatifs que positifs, du moins dans un avenir prévisible.

Cela dit, il y aura plus d'activité dans le Nord, des aventuriers, mais également des gens qui feront de la prospection de ressources. Comme l'a dit le général Bowes, ce n'est pas une question de défense : le gouvernement dans son ensemble participe et assure le contrôle.

[Français]

M. Jean Rioux: Est-ce que ce mouvement et l'intérêt pour l'Arctique pourraient donner lieu à des contestations au chapitre de notre souveraineté et de nos frontières?

[Traduction]

Bgén Mike Nixon: Je ne pense pas, en admettant que les gens qui passent par le Nord continuent de le faire dans le respect des lois et n'arrivent pas simplement à l'improviste. Il est très rare qu'on ne communique pas avec l'Agence des services frontaliers avant d'entrer sur le territoire souverain du Canada. Le Nord fait partie de notre pays, y compris la plupart des voies navigables qui s'y trouvent.

[Français]

M. Jean Rioux: Si je comprends bien, vous n'entrez pas actuellement de menaces pour nos frontières en Arctique. Avec les changements climatiques, vous n'entrez pas non plus que nos frontières pourraient être contestées. Nos frontières en Arctique semblent être clairement établies au niveau international.

Bgén Mike Nixon: Non, il n'y a pas de menaces. Nous prévoyons plus d'activités, mais pas de menaces.

Lgén Stephen Bowes: Pas de menaces militaires.

[Traduction]

À plus long terme — compte tenu des changements climatiques et de l'attrait qu'exercent nos ressources sur des nations qui ne font même pas partie du Conseil de l'Arctique — d'autres ministères pourraient remarquer une présence accrue dans le Nord de certains acteurs tels que les pays du Pacifique occidental. Affaires mondiales Canada et d'autres ministères seraient mieux placés que nous pour répondre à ces questions, mais d'un point de vue militaire, on ne prévoit aucune menace pour l'instant.

[Français]

M. Jean Rioux: Je vous remercie, monsieur le président.

Je suis prêt à partager le reste de mon temps de parole.

[Traduction]

Le président: Merci pour vos réponses.

Je donne maintenant la parole à M. Paul-Hus pour sept minutes.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Merci, monsieur le président.

Bonjour, Général Bowes.

Je voudrais bien comprendre la relation entre le Commandement des opérations interarmées du Canada, le COIC, et le US North Command. C'est vous qui êtes chargé d'assurer la relation avec le US North Command.

À votre avis, d'un point de vue stratégique et tactique, les Forces armées canadiennes répondent-elles aux attentes du US North Command?

[Traduction]

Lgén Stephen Bowes: C'est une excellente question, merci.

Le NORAD est responsable de la défense aérienne, de la défense aérospatiale et des alertes maritimes. Il y a quelques années, la Force opérationnelle interarmées Nord a été mise sur pied et ajoutée à la structure de commandement du NORAD. Dans une perspective canadienne, avec le lieutenant-général St-Amand aux fonctions de commandant adjoint et les plus de 50 années de relations binationales fructueuses pour assurer collectivement la défense de l'Amérique du Nord, nous considérons le NORAD comme étant une grande réussite.

NORTHCOM est encore un nouvel organisme, à l'instar du COIC, créé à la suite des attentats du 11 septembre, si l'on peut dire, tout comme le COMFEC, Commandement Canada et le COMSOCAN qui ont été mis sur pied en 2005-2006, puis le COIC, qui a été instauré il y a quelques années.

Pour ce qui est des règles de l'organisme, si on les examine aujourd'hui, on n'aura qu'un aperçu ponctuel. Dans le contexte actuel, je ne suis aucunement préoccupé par nos relations, et je dirais que nous répondons aux attentes de nos gouvernements et de nos supérieurs respectifs. Cependant, je signalerais que la chaîne de commandement est différente et que dans le contexte américain, il est parfois très difficile pour les dirigeants américains de comprendre la façon dont le Canada fonctionne. Compte tenu de la taille, de l'ampleur et de l'étendue des États-Unis, ce n'est pas facile pour eux, que ce soit dans leurs relations avec le Canada ou d'autres pays, de comprendre comment d'autres organisations fonctionnent.

Le fait est que nous cherchons toujours à faire évoluer nos relations pour dire que nous avons une responsabilité en tant qu'organisations d'apprentissage. Pour chaque activité que nous menons — chaque opération et chaque exercice —, nous lançons un processus d'analyse après action. Nous dressons des listes de leçons tirées. Nous essayons d'élaborer des processus et de trouver des personnes responsables de s'assurer que nous avons appris des leçons tirées et que nous essayons de nous améliorer.

Nous examinons également les circonstances et la façon dont la situation pourrait changer, et pas seulement ce qui se passe en ce moment. Dans le cadre de l'opération Nanook, nous aurons un scénario de tremblement de terre au Yukon que nous utiliserons à titre d'essai. C'est la même chose que lorsqu'on a utilisé les feux de forêt à Fort Smith l'année dernière comme exemple pour évaluer nos besoins à l'échelle nationale.

Lorsque nous examinons le contexte mondial actuel et les menaces contre l'Amérique du Nord et le Canada — ou les défis auxquels nous sommes confrontés —, nous nous demandons toujours où nous en serons dans 5 ou 10 ans d'ici. Je pense que ce sont d'excellentes questions. Bon nombre d'entre elles portent sur l'intention politique stratégique. À l'interne, nous aurons un excellent processus que nous mettrons en oeuvre après un exercice. Par exemple, avec Vigilant Shield à l'automne, conjointement avec le NORAD et NORTHCOM, nous lancerons un processus et nous demanderons comment nous pouvons nous améliorer, dans le cadre de nos interventions pour gérer la crise décrite dans le scénario aujourd'hui, mais aussi ce qui se passera demain si les choses suivantes étaient différentes...

C'est ce qui va donner lieu à un dialogue fructueux, sain et professionnel. J'ai l'impression que vous avez vu ce type de dialogue. Nous devons garder à l'esprit que nous ne pouvons pas rester les bras croisés. Nous devons être dynamiques dans notre façon de penser et nous devons chercher des moyens d'améliorer la situation.

C'est la réponse que je vous donne. Je sais que votre question n'est qu'un préambule. Vous en avez sûrement d'autres à poser.

Des voix: Oh, oh!

Lgén Stephen Bowes: Vous n'avez qu'à les poser. Nous sommes prêts à y répondre.

• (0905)

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: J'ai une autre question, mais elle s'adresse général Nixon.

Parlons des forces opérationnelles. On sait qu'au Canada, différentes forces opérationnelles ont des brigades régulières et des forces de réserve plus importantes.

En ce qui a trait à la région du Nord, à l'heure actuelle, la majorité de votre force opérationnelle est constituée de Rangers. Pour faire notre évaluation, on a besoin de savoir certaines choses. On sait qu'il n'y a pas trop de menaces, mais on veut quand même s'assurer d'imposer une espèce de souveraineté. Selon vous, les ressources dont vous disposez pour votre Force opérationnelle interarmées dans le Nord sont-elles suffisantes? Sinon, quels seraient vos besoins à cet égard besoin?

[Traduction]

Bgén Mike Nixon: Merci.

[Français]

Si vous me le permettez, je vais répondre en anglais.

[Traduction]

La disponibilité opérationnelle dans le Nord est très faible, par rapport à la vaste superficie du territoire, mais somme toute, elle est suffisante pour la taille de la population, la densité démographique. On compte 110 000 habitants dans le Nord du Canada, dans les trois territoires.

Ces éléments Rangers qui sont dans presque toutes les collectivités, et il y en a moins de 10, assurent une présence des Forces armées canadiennes, pour ainsi dire, 365 jours par année. Comme le général Bowes l'a mentionné, lorsque nous menons des opérations telles que l'opération Nanook 2016, qui sera un scénario de tremblement de terre au Yukon — ce n'est absolument pas l'Extrême-Arctique, mais une zone de plus forte densité de population —, les ressources pour appuyer l'intervention si un incident de la sorte se produisait proviendraient du sud. C'est le cas dans pratiquement toutes les opérations que nous menons. Nous

sommes l'administration centrale de la planification et de l'exécution et nous pouvons compter sur des éléments d'appui, mais nous avons rehaussé le contrôle opérationnel dont disposent ces éléments qui sont déployés dans le Nord. Ils peuvent être de la Force aérienne, de la Marine ou de l'Armée de terre. Dans la plupart des cas, c'est une combinaison des trois.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Vous avez dit que des navires extracôtiers étaient requis dans votre secteur d'opérations.

S'agit-il d'un besoin pressant?

Bgén Mike Nixon: Des navires?

• (0910)

M. Pierre Paul-Hus: Je parle de navires extracôtiers.

[Traduction]

Bgén Mike Nixon: Les navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique?

M. Pierre Paul-Hus: Oui, en avez-vous besoin le plus rapidement possible?

Bgén Mike Nixon: Je crois que le processus d'approvisionnement pour les travaux de construction cadre avec la priorité changeante de la Marine en matière de patrouille maritime dans le Nord.

Je ne connais pas grand-chose concernant le navire en soi. Je ne suis pas dans ce champ d'activité, mais je sais que ce n'est pas un brise-glace. Il est capable de naviguer dans les glaces, ce qui prolongera la période où la Marine peut opérer dans le Nord par rapport à sa période opérationnelle en ce moment, avec les navires de défense côtière principalement.

Lgén Stephen Bowes: La station de ravitaillement en carburant dans le Nord permettra à ces navires de rester plus longtemps dans le Nord également.

L'été dernier, nous avions quatre navires de défense côtière, et j'ai eu le plaisir de monter à bord de l'un d'eux et de naviguer sur la mer de Beaufort. Ces navires sont d'excellentes ressources pour assurer une présence dans le Nord et se rendre dans les collectivités de partout dans le Nord.

Le navire de patrouille extracôtier de l'Arctique portera les ressources à un autre niveau, surtout avec l'ajout d'un hélicoptère. Ce sera un énorme progrès lorsque nous le mettrons en service.

Le président: Votre temps est écoulé. Merci beaucoup, monsieur, de votre réponse.

Je vais céder la parole à M. Garrison.

M. Randall Garrison: Je remercie les témoins d'avoir comparu aujourd'hui, et je les remercie plus particulièrement de l'examen approfondi de notre présence dans l'Arctique.

Je vais prendre le président au sérieux, comme je le fais toujours, lorsqu'il parle de la disponibilité opérationnelle. Dans l'Arctique, il me semble évident que la disponibilité opérationnelle est plus qu'une simple réponse aux menaces étrangères. En fait, au quotidien, les opérations sont comme celles dont vous avez parlé: surveillance, recherche et sauvetage et intervention en cas de catastrophe.

J'ai commencé ma carrière dans le Nord. J'ai fait du bénévolat pour les opérations de recherche et de sauvetage. Nous larguions à partir de la rampe de l'Hercules et sortions par la porte arrière. Je l'ai fait à plusieurs reprises. Je m'intéresse aux opérations de recherche et de sauvetage et à quel point elles ont progressé depuis.

Pourriez-vous nous parler un peu plus longuement des opérations de recherche et de sauvetage et du rôle des forces aériennes dans ces opérations?

Lgén Stephen Bowes: Nos techniciens en recherche et en sauvetage sont encore préparés pour ce type d'intervention, au besoin. Ils feront tout ce qu'ils doivent faire pour s'acquitter de leur tâche. C'est un groupe de Canadiens incroyables, et je les ai vus dans une vidéo où ils sautent en parachute dans des endroits où le personnel des services moyen dirait qu'il faut être doté d'un type spécial de courage.

Pour ce qui est de notre disponibilité opérationnelle pour les opérations SAR, nous compilons et analysons les statistiques. Nous utilisons la recherche opérationnelle de façon continue pour nous assurer d'avoir une disponibilité opérationnelle optimale à l'avenir. Mais c'est un environnement complexe. Seulement 4 % des incidents de recherche et de sauvetage surviennent au nord du 55^e parallèle. Donc, si vous tracez une ligne parmi les provinces du Nord à l'ouest vers Fort McMurray et juste un peu plus au nord, et la tracez pour couvrir le nord du Québec et une petite partie du nord de l'Ontario, seulement 4 % des incidents surviennent dans ces territoires. Toutefois, chacun des incidents est complexe en raison de l'environnement.

Nous avons une disponibilité opérationnelle pour les opérations SAR partout au pays qui sont déployées là où la majorité des incidents surviendront, mais avec une capacité d'avoir plus de ressources, selon le scénario et les circonstances, pour intervenir en cas de crise dans le Nord.

La réalité de notre géographie au Canada, c'est que la majorité des gens vivent dans le sud, ce qui veut dire que même les opérations militaires courantes sont pratiquement expéditionnaires dans notre propre pays. Nous les déployons sur de longues distances. Le trajet en avion à partir de Winnipeg jusqu'au Grand Nord est comme traverser l'Atlantique en avion à partir de St. John's, Terre-Neuve.

Nous sommes conscients de cette réalité dans tout ce que nous faisons en ce qui a trait à la disponibilité opérationnelle, mais nous avons un vaste éventail de ressources. Notre façon de fonctionner, même au-delà de la disponibilité des ressources immédiates en matière de recherche et de sauvetage, et je sais que vous avez reçu des renseignements à ce sujet... À tout le moins, je crois que l'amiral Ellis était là. Non, pardonnez-moi, il était au Sénat. Je m'excuse.

C'est un sujet qu'il vaut la peine d'approfondir. Nous pouvons nous rendre sur place à partir de Winnipeg dans un Hercules en l'espace de quatre ou huit heures, et dans un Cormorant, en l'espace de 12 à 16 heures, selon le lieu de l'incident dans l'Arctique. Nous pouvons faire appel à certaines de nos installations dans le Nord pour accroître les ressources. Pour se rendre à l'île de Baffin, de nombreux avions atterrissent à Iqaluit, font le plein là-bas, puis repartent pour se rendre à destination.

C'est une situation complexe qui dépend beaucoup des circonstances, de la nature de l'incident et des ressources nécessaires.

M. Randall Garrison: Pour ce qui est des besoins de recapitalisation de façon générale dans les Forces armées canadiennes, où les Hercules, les Cormorant et les avions de recherche et de sauvetage cadrent-ils dans ce programme de recapitalisation?

Lgén Stephen Bowes: C'est une excellente question. Je suis un employeur dans les forces, alors je pose sans arrêt des questions. Je n'essaie pas d'être drôle, mais le commandant de l'Aviation royale canadienne est responsable du perfectionnement de la force par l'entremise du vice-chef d'état-major de la Défense qui est, de façon

générale, responsable du renforcement des capacités. À ce niveau, ils communiquent avec le sous-ministre pour établir des priorités qui sont conformes à la politique du gouvernement et pour déterminer les projets qui sont recevables.

Ne vous concentrez pas là-dessus. Je ne m'occupe pas du tout de cela. Je me concentre sur les opérations. Le contre-amiral retraité du SMA (Mat) Pat Finn, qui est venu témoigner devant le Comité, pourrait vous dire quels sont les projets.

Au besoin, je vais entendre une question supplémentaire et vous revenir avec une réponse à ce sujet.

● (0915)

M. Randall Garrison: J'imagine que vous dites que vous avez fait des demandes.

Lgén Stephen Bowes: Ni moi ni mon quartier général n'avons fait de demande concernant les capacités. Des énoncés d'insuffisance en capacités peuvent être rédigés par le COIC, mais ils ne sont généralement pas pour de gros articles comme ceux-là. Cela fait partie d'un plan de capitalisation de routine, ce qui relève du lieutenant-général Hood.

Pour être franc, il serait inapproprié pour moi de répondre à la question. Il comprend parfaitement ses ressources aériennes et celles qui ont besoin d'être recapitalisées par ordre de priorités.

M. Randall Garrison: Je suppose que je poserais le même type de questions au sujet des Twin Otter, puisque j'ai souvent volé à bord de ces avions. Il y en a quatre à Yellowknife, je crois. Y a-t-il une autre base où il devrait y avoir des Twin Otter, ou sont-ils en nombre suffisant?

Lgén Stephen Bowes: Je ne le sais pas. J'adore les Twin Otter et j'espère que si nous ne prolongeons pas leur durée de vie, nous les remplacerons. Ce sont des choses que nous voulons tout simplement.

Je travaille avec un commandant de la Force aérienne. Le commandant de la 1^{ère} Division aérienne du Canada porte plusieurs chapeaux. Il travaille avec moi en sa qualité de commandant de la composante aérienne de la force interarmées. Donc, lorsque je dois respecter une exigence, je définis un effet. C'est ce que nous appelons une DE, ou une demande d'effets. Il établit la plateforme appropriée pour aller de l'avant. Donc, dans la même veine, si nous regardons l'Arctique et que nous avons besoin de ressources supplémentaires, nous décrivons un effet et non pas une cellule d'avion. Nous décrivons les ressources ou un créneau, et les responsables procèdent à une analyse et déterminent les besoins.

Pour ce qui est de l'avenir des Twin Otter, je ne le sais pas trop.

Bgén Mike Nixon: Je sais que le projet de prolongation de la durée de vie des Twin Otter est en cours.

Les Twin Otter constituent une cellule phénoménale, une pièce d'équipement phénoménale. Ces avions ont un rôle secondaire en recherche et sauvetage, ou SAR. Ils servent principalement au transport de passagers dans le Nord, car c'est exactement la raison pour laquelle ils ont été conçus.

En fait, lorsqu'on parle à quelques-uns des pilotes du 440^e Escadron qui vivent à Yellowknife et qu'on leur demande par quoi ils remplaceraient les Twin Otter s'ils le pouvaient, ils répondraient par des Twin Otter, car ils sont uniques en leur genre. Les quatre sont les seuls que nous avons au sein des Forces armées canadiennes.

Lgén Stephen Bowes: Ce sont des avions très robustes.

M. Randall Garrison: Merci beaucoup.

Le président: Je vais maintenant céder la parole à M. Gerretsen.

Je pense que vous avez signalé que vous allez partager votre temps de parole.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Je vais partager mon temps de parole avec M. Spengemann.

Général Bowes, je veux simplement revenir à une observation que vous avez faite tout à l'heure, car j'estime qu'elle met en évidence toute la discussion sur la défense dans le Nord. Je crois que vous avez dit ne pas reconnaître la présence d'une menace dans le Nord, ou vous ne pensez pas qu'il y a une menace dans le Nord à l'heure actuelle.

Quelle est votre définition d'une menace? Est-ce un danger réel ou un danger possible?

Lgén Stephen Bowes: Ce que j'ai dit, c'est que nous ne reconnaissons pas l'existence d'une menace militaire directe dans le Nord. Il y a toutes sortes de menaces et de défis dans l'ensemble de nos capacités pour contrôler notre espace aérien, du point de vue de l'ASFC, etc. Il y a d'autres ministères gouvernementaux qui sont aux prises avec des défis, mais je parle d'une menace militaire directe.

Il est très peu probable qu'un pays étranger ait recours à la force militaire contre le territoire canadien.

M. Mark Gerretsen: D'accord, je vous remercie de votre observation, et je vais essayer d'utiliser une analogie. Ce n'est peut-être pas la meilleure, mais lorsqu'on pense au premier homme à occuper la fonction de premier ministre, sir John A., qui s'est donné pour mission de construire un chemin de fer d'un bout à l'autre du pays, il ne l'a pas fait parce que les États-Unis représentaient une menace immédiate. Il l'a fait pour la souveraineté. Il l'a fait pour créer un sentiment d'autonomie au sein de la nation pour prévenir la possibilité d'une menace.

Je pense à la situation dans le Nord de la même façon, car nous devons nous assurer que ce que nous faisons maintenant nous protégera contre une menace militaire éventuelle dans le futur.

Est-ce exact?

Lgén Stephen Bowes: Donc...

M. Mark Gerretsen: Je ne veux pas que l'on pense que ce que vous dites, c'est que vous ne voyez pas de menace militaire directe et que nous ne devrions donc pas nous inquiéter de la souveraineté dans l'Arctique. J'apporte cette précision maintenant, car lorsque vous avez fait vos remarques, c'est ce que j'avais compris.

Lgén Stephen Bowes: Oui, c'est un excellent point que vous avez raison de soulever.

Je suis très préoccupé par la souveraineté, tout comme l'ensemble des Canadiens.

Lorsqu'il est question des menaces militaires, il faut les répartir entre les capacités et l'intention. Il y a des pays qui renforcent leurs capacités pour pouvoir mener des opérations dans l'Arctique, et l'intention de ces pays peut changer très rapidement. Nous devons être préparés.

Y a-t-il à l'heure actuelle ou y a-t-il déjà eu une menace militaire directe pour l'Arctique? La réponse est non. Nous n'en voyons pas à l'heure actuelle.

Pourrait-il y en avoir dans le futur? La situation peut changer, car l'intention des autres pays peut changer, et pas seulement l'intention du pays auquel on penserait spontanément, soit la Russie. Il peut y avoir d'autres scénarios dans le futur, si l'on pense à plus long terme. Mais il peut y avoir bien des dénouements différents.

Il ne fait aucun doute que les activités militaires dans le Nord ont aidé le Canada à développer le Nord. Dans mes voyages dans le Nord, j'ai vu la présence de l'ARC là-bas d'un oeil très positif, compte tenu de ce qu'elle a offert au pays pour le développement du Nord. L'été dernier, je suis allé à Inuvik et on m'a rappelé qu'il y avait autrefois un centre de transmission, qui faisait partie des installations initiales de la ville. Lorsque l'on sillonne l'Arctique pour surveiller le territoire, on doit pouvoir dominer, ce qui veut dire qu'il faut être en mesure de parcourir l'ensemble du territoire à sa guise.

C'est pourquoi nous choisissons des exercices, pas seulement l'été, ce que bon nombre de Canadiens voient habituellement. Pour moi, l'une des meilleures opérations que nous effectuons est celle de Nunavut au milieu de février et de mars, lorsque le temps est mauvais. Je me suis rendu là-bas avec les participants à l'opération, et j'étais debout sur les glaces d'un lac d'eau douce, à une température de -58. Le climat vous tuera plus rapidement que celui dans un désert.

● (0920)

M. Mark Gerretsen: Merci. Vous avez répondu à ma question. Je pense que j'empiète sur le temps de M. Spengemann.

M. Sven Spengemann (Mississauga—Lakeshore, Lib.): Messieurs, je vous remercie tous les deux d'être ici aujourd'hui, de servir le Canada et de partager avec nous votre expertise.

Général Bowes, je vais m'éloigner de l'Arctique pour un moment et vous demander de donner au Comité un aperçu du recoupement de vos responsabilités, s'il y a lieu, avec celles de l'opération Noble Eagle du NORAD.

Lgén Stephen Bowes: Au sein de l'opération Noble Eagle, je suis simplement une autorité chargée de la recommandation. Je suis l'un des quatre officiers ayant le pouvoir de recommander aux autorités politiques de prendre certaines mesures si un incident lié à cette opération se produisait et qu'il fallait prendre une décision. Du côté canadien de la frontière, je suis le chef d'état-major de la Défense et le vice-chef d'état-major de la Défense, et je précède le commandant de l'Aviation royale du Canada.

M. Sven Spengemann: Êtes-vous responsable de ressources destinées à répondre à un incident ou bien vous ne seriez pas appelé à agir directement?

Lgén Stephen Bowes: Toutes les ressources nécessaires pour répondre de façon adéquate à cet incident seraient placées sous notre contrôle.

M. Sven Spengemann: Merci. Ce renseignement est utile.

J'aimerais en revenir à la souveraineté, dont deux de mes collègues ont parlé brièvement. Pouvez-vous expliquer un peu plus la notion de souveraineté aux membres du Comité et à l'ensemble des Canadiens, surtout en ce qui concerne le recoupement entre l'aspect militaire et l'aspect civil du concept?

À mon sens, la souveraineté dépend autant de notre manière d'occuper un territoire que de notre capacité à le défendre.

J'aimerais que vous disiez brièvement ce qu'est la souveraineté et de quelle façon elle pourrait changer dans l'Arctique.

Lgén Stephen Bowes: C'est une excellente question.

Le problème, c'est qu'il s'agit d'un enjeu politique. De notre point de vue, c'est le sous-ministre adjoint pour les politiques qui est responsable des mesures visant à protéger notre souveraineté. Je vous ferais remarquer qu'il ne s'agit pas d'un terme militaire, je risque donc de m'égarer si j'essaie de définir des activités auxquelles de très nombreux acteurs canadiens prennent part.

Si les Forces armées canadiennes démontrent leur capacité à se déplacer sur le territoire, dans l'espace aérien et sur les voies navigables, elles font la preuve de leur aptitude à contrôler le territoire, en collaboration avec des autorités civiles comme la GRC et d'autres autorités territoriales et provinciales.

M. Sven Spengemann: Je suis conscient du temps qui me reste, monsieur le président. Puis-je ajouter quelques mots?

Le président: Vous disposez de 20 secondes environ.

M. Sven Spengemann: Est-il juste de dire que le développement d'une infrastructure civile dans l'Arctique est un aspect de la souveraineté, tout comme l'est votre capacité à protéger ce développement à mesure qu'il évolue?

• (0925)

Lgén Stephen Bowes: Oui, tout à fait. Chaque élément d'infrastructure établi dans le Nord peut être utilisé par une foule d'organismes gouvernementaux. Le partenariat que nous avons établi avec le ministère des Ressources naturelles pour le centre d'entraînement dans l'Arctique en est un exemple parmi de nombreux autres.

M. Sven Spengemann: Merci à vous deux.

Le président: Nous allons maintenant passer à des périodes de questions de cinq minutes.

Monsieur Fisher, vous avez la parole. Vous êtes libre de partager le temps qui vous est alloué si vous le souhaitez.

M. Darren Fisher (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Messieurs, merci beaucoup de votre présence. Je vous remercie de servir le Canada.

Je me permets ici de résumer brièvement la situation : le Système d'alerte du Nord vieillit et les banquises flottantes fondent, ce qui ouvre le passage du Nord-Ouest et permet l'accroissement des activités et des déplacements dans le secteur. Il faut aussi déterminer à qui appartiennent les ressources de l'Arctique, ce qui peut prendre beaucoup de temps. Je ne parle pas du présent, ni même des 5 à 10 prochaines années, mais probablement des 50 à 60 prochaines années.

Général Bowes, je pense que vous avez dit que la défense du Nord serait accrue, mais vous n'avez pas nécessairement dit qu'elle serait suffisante. Voici donc ma question : devrions-nous concentrer les efforts de défense, les investissements en matière d'infrastructures et l'approvisionnement sur tous ces phénomènes qui se produisent dans le Nord? Devrions-nous dès maintenant concentrer nos plans strictement sur les enjeux relatifs à l'Arctique?

Lgén Stephen Bowes: Je répondrai à cette très bonne question en signalant qu'on m'a confié trois mandats: le premier est la défense du Canada, le deuxième consiste à contribuer à la défense de l'Amérique du Nord et le troisième vise à promouvoir la sécurité et la stabilité à l'étranger quand on nous le demande.

En raison de mes déplacements et du poste que j'occupe depuis l'an dernier, je peux difficilement envisager que le Canada soit un pays replié sur lui-même, qui ne comprend pas qu'il fait partie d'une communauté internationale et que toute menace à la stabilité internationale représente une menace envers sa sécurité à long terme. Je pense que nous devons envisager dans une perspective beaucoup plus vaste ce qui constitue une menace et une difficulté pour la sécurité du Canada. Je pense que l'un ne va pas sans l'autre.

Pour moi, il est inconcevable qu'une attaque militaire directe contre les États-Unis n'ait aucune incidence sur le Canada. Nous devons adopter une perspective plus générale. Cela ne signifie pas

que l'on n'accordera pas plus d'attention à l'Arctique à mesure que changeront les conditions climatiques comme vous l'avez décrit. Ce n'est pas ce que je veux dire ni ce que je recommande, mais je ne le conteste pas non plus. L'orientation que nous prendrons est un enjeu politique, mais je ne pense pas que nous puissions nous concentrer sur un seul aspect de la question. Nous sommes tributaires du commerce international ainsi que, à bien des égards, de la paix et de la stabilité.

Pensons à l'engagement permanent que nous avons pris auprès de l'OTAN et de la défense collective il y a plus de 60 ans. Nous avons pris cet engagement pour de bonnes raisons qui subsistent encore aujourd'hui. C'est pourquoi les démarches que nous entreprenons doivent être guidées par une perspective plus vaste. Le chef d'état-major de la défense a le mandat de fournir des conseils militaires au gouvernement en ce qui concerne le poids relatif des ressources par rapport aux tâches à accomplir. Je pense qu'il se positionne de manière à le faire, par exemple, dans le cadre de l'examen de la politique de la défense, ce qui se rapproche du genre de dialogue dont vous parlez.

M. Darren Fisher: Est-ce que j'ai...

Le président: Il vous reste environ deux minutes.

M. Darren Fisher: Je ne les utiliserai probablement pas au complet.

J'aimerais savoir si l'un de vous deux peut faire le point sur le navire de la classe *Harry DeWolf*. Vous avez laissé entendre que vous étiez impatients de pouvoir l'utiliser, mais avez-vous une mise à jour ou un rapport d'avancement sur la construction des brise-glaces de la classe *Harry DeWolf*?

Lgén Stephen Bowes: Je ne pense pas que nous avons une mise à jour sur l'échéancier, mais nous pouvons l'obtenir et vous la transmettre. J'ai toutefois eu la chance de visiter le chantier naval d'Halifax en novembre dernier pour voir comment les navires sont construits et ainsi de suite. Je suis un général de l'armée, mais mon travail consiste à défendre les intérêts communs de l'aviation, de la Marine et de l'armée. Je suis emballé par le potentiel de ce navire, que des Canadiens sont en train de fabriquer et que nous pourrions utiliser.

M. Darren Fisher: Vous avez visité le chantier naval d'Halifax?

Lgén Stephen Bowes: Oui.

M. Darren Fisher: Avez-vous vu les installations de Dartmouth, où l'acier est coupé?

Lgén Stephen Bowes: Je viens de Bedford, soit dit en passant. C'est là que je suis né et que j'ai grandi. Ce n'est pas très loin.

Nous n'avons pas visité ces installations par manque de temps et d'espace, mais les responsables nous ont fièrement montré de nombreuses images illustrant les pièces d'acier qui ont été coupées puis transportées de l'autre côté du pont.

Le président: Très bien.

Madame Gallant, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Cheryl Gallant: Je vous remercie, monsieur le président.

Pour commencer, pouvez-vous nous dire comment vous coordonneriez les activités avec la Garde côtière canadienne en cas d'incident? Exercez-vous un contrôle sur les activités de la Garde côtière ou interagissez-vous avec elle si cela est nécessaire?

Lgén Stephen Bowes: Nous interagissons quotidiennement avec la Garde côtière à partir du niveau du quartier général, ici à Ottawa, jusqu'aux centres de coordination des opérations de recherche et de sauvetage. La Garde côtière s'occupe de la recherche et du sauvetage en mer et nous nous chargeons du volet aérien. Il arrive que des opérations complexes de recherche et de sauvetage au Canada atlantique, par exemple, exigent la participation de ressources de plus d'un ministère. Nous avons intégré du personnel à la Garde côtière afin d'assurer une liaison adéquate.

Prenez le COIC, le Commandement des opérations interarmées, dont le quartier général se trouve à Ottawa. Le commandement dans le Nord correspond en partie à l'un des grands volets du COIC, si vous le voulez, mais il y a aussi des forces opérationnelles interarmées régionales partout au pays. Le général Eyre est l'un des commandants situés en Alberta, mais, sur chaque côte, il y a deux commandants qui sont bien intégrés à la Garde côtière.

• (0930)

Mme Cheryl Gallant: Des navires de croisière longent maintenant la côte Est du Canada. Par exemple, il y a un navire qui s'approche du havre d'Halifax en ce moment même. Même si aucun navire de croisière ne traverse encore l'Arctique, il ne faut pas attendre que quelque chose arrive pour mettre en place les infrastructures nécessaires.

À ce stade-ci, si un navire traversait le passage du Nord-Ouest et qu'il fallait procéder à une évacuation ou veiller à ce que des gens ne communiquent pas avec d'autres pour une raison quelconque, et si des soins médicaux étaient nécessaires, comment mèneriez-vous ce genre d'opération dans ce contexte?

Lgén Stephen Bowes: Toute opération menée dans un tel scénario serait pangouvernementale.

Tout d'abord, nous surveillons les navires de croisière. Ceux-ci ne pénètrent pas dans l'Arctique sans que nous le sachions. Nous savons quand ils y vont. Des navires de croisière voguent dans les eaux arctiques et dans le voisinage pendant l'été. Il y en a depuis des années et nous les surveillons. Nous y consacrons d'ailleurs beaucoup d'efforts.

Je vais vous donner un exemple de réussite qui est en train de se concrétiser à propos de ce que nous appelons la connaissance du domaine maritime. Il y a trois Centres des opérations de la sûreté maritime, ou COSM, soit un sur les Grands Lacs et un sur chaque côte. Ces centres recueillent des données de diverses sources pour brosser un tableau de la situation à l'intention des amiraux de chaque côte, qui sont des commandants de la Force opérationnelle interarmées intégrés au COIC. Je vois ce qu'ils voient et nous dressons donc ce portrait.

La connaissance du domaine maritime ne se limite pas à repérer l'emplacement des navires. Elle vise à savoir qui est à bord. C'est une approche beaucoup plus globale qui tient compte de la provenance et de la destination du bateau. Selon le type de navire, je peux décréter qu'il s'agit d'un navire d'intérêt et nous pouvons le surveiller.

Ce qui rend cette initiative particulièrement intéressante, c'est le concept des cinq partenaires. Tous les renseignements recueillis par le MDN sont transmis à la GRC, à la Garde côtière, au ministère des Pêches et des Océans et à Transports Canada. Nous travaillons ensemble à partir des divers centres des opérations afin de surveiller les navires et de comprendre la nature de leurs activités.

Pour en venir aux détails de la question, cela dépend du scénario. Certains navires de croisière qui pénètrent dans le secteur hâlent un navire de remplacement qui leur permet de procéder à leur propre

sauvetage au besoin. Ce n'est pas le cas de tous les navires, mais il s'agit de questions de réglementation qui ne relèvent pas du ministère de la Défense nationale.

Si un navire s'échouait et que nous devions intervenir... Nous avons mené ce genre d'exercice dans le passé. Tout dépend du moment, du lieu, de la distance à parcourir et des conditions. Nous sommes chanceux que les navires de croisière voyagent pendant la période estivale, ce qui nous donne un léger avantage, mais au bout du compte, en raison de l'éparpillement de la force aérienne, le seul moyen de sortir des passagers d'un navire de croisière consiste à envoyer un autre bateau pour les y faire monter et les ramener; à moins de mettre en place un pont aérien au moyen d'un hélicoptère ou d'utiliser les Hercules C-130 conçus pour des terrains d'aviation difficiles si cela est possible, tout dépendant du scénario et de la configuration géographique.

Ce sont des cas très complexes, mais nous avons des plans d'urgence. Nous sommes prêts à réagir selon les circonstances.

Mme Cheryl Gallant: Merci.

Le président: Je passe la parole à M. Miller pour cinq minutes.

M. Marc Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Soeurs, Lib.): Général Bowes et général Nixon, au risque de répéter ce qui a déjà été dit à deux reprises : merci de votre engagement continu envers le Canada.

General Bowes, vous avez mentionné brièvement les rapports avec les peuples autochtones du Nord. Pourriez-vous en parler un peu plus et dire ce que vous considérez comme une valeur ajoutée, particulièrement en ce qui concerne les relations avec les Rangers canadiens. Serait-il utile d'approfondir et de renforcer ces liens, ou de les élargir dans le but d'assurer une protection continue de notre souveraineté territoriale?

Lgén Stephen Bowes: Je vais passer la parole au général Nixon dans un instant pour qu'il puisse fournir une réponse plus complète à votre question.

J'ai compris la valeur des Rangers canadiens très tôt dans ma carrière. C'était au cours d'un exercice en 1987 et j'étais lieutenant. Le capitaine de bataille de notre unité s'appelait Walt Natynczyk. Il a accompli plus tard de belles et grandes choses. Nous avons travaillé pendant environ trois semaines avec des patrouilles de Rangers sur l'île de Baffin. J'ai compris que le groupe de soldats dont j'étais responsable et moi aurions difficilement pu survivre dans cet environnement si nous n'avions pas suivi les conseils et les enseignements de nos Rangers.

Leur contribution à notre travail est énorme. Ils nous permettent de survivre en nous montrant comment tirer, nous déplacer et communiquer. Grâce à eux, nous pouvons nous rendre n'importe où sur le terrain dans l'Arctique, 12 mois par année, et contrôler l'environnement de manière à assurer notre survie.

Pour ce qui est du rôle des Rangers dans les collectivités, j'ai constaté au cours de mes déplacements qu'ils représentent un modèle positif. Les jeunes voulaient ressembler aux aînés. Dans l'ensemble, la santé de la collectivité était le reflet de la vigueur du membre de la patrouille des Rangers qui en était issu.

C'est un excellent programme sur lequel nous comptons vraiment. Je me suis élevé contre les gens qui ont tenté de discréditer l'importance des Rangers dans le Nord, car ils se trompent lourdement. Les Rangers occupent une place essentielle au sein de nos activités.

À vous, Mike.

• (0935)

Bgén Mike Nixon: Oui, monsieur.

Le 1^{er} Groupe de patrouille des Rangers canadiens réside dans le Nord — au nord du 60^e parallèle —, à une exception près : il y a une patrouille à Atlin, dans le nord de la Colombie-Britannique; elle est seulement accessible à partir du Yukon. Il s'agit d'une unité militaire. Le 1^{er} Groupe de patrouille des Rangers canadiens est sous le commandement de l'Armée canadienne, d'OPCON et de la FOIN. Au fait, c'est l'unité des Forces armées canadiennes qui a le plus grand nombre de membres : elle compte environ 1 750 Rangers répartis dans les 60 collectivités dont j'ai parlé.

L'ombudsman des Forces armées canadiennes s'est rendu à Yellowknife récemment pour examiner le programme des Rangers, précisément dans l'Arctique, dans le but de cerner ses difficultés. C'est vrai que le programme connaît des difficultés, comme n'importe quel organisme. Je crois que le ministre de la Défense nationale a été chargé, dans sa lettre de mandat, d'étudier la possibilité de développer considérablement le programme des Rangers, pour tous les cinq Groupes de patrouilles.

Pour y arriver, il faudrait d'abord élargir le bassin d'instructeurs des Rangers, le personnel qui leur donne leur formation militaire. Lorsque les instructeurs se trouvent sur le terrain avec les patrouilles, on peut se demander qui forme qui, car les Rangers sont les experts. J'ai passé le week-end dernier avec une patrouille dans la région de Baker Lake, et voir leur compétence sur le terrain m'a ouvert les yeux. Ce sont des experts dans le domaine, et c'est ce que nous devons promouvoir et faire fructifier.

Le programme des Rangers existe depuis presque 70 ans. Il va se poursuivre et il ne peut que s'améliorer. Comme le général Bowes l'a mentionné brièvement, à ce programme s'ajoute celui des Rangers juniors, qui ressemble un peu à celui des cadets, mais qui est basé notamment sur les habiletés de survie. C'est un autre exemple de réussite, surtout dans le Nord.

Le président: Compte tenu du temps qu'il nous reste, monsieur Bezan, vous aurez le dernier tour. Ensuite, nous suspendrons très brièvement la séance pour accueillir notre deuxième groupe de témoins.

Vous avez cinq minutes.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Général Bowes, je suis ravi de vous revoir. Il y avait longtemps que nous vous avions accueilli.

Général Nixon, merci de vous joindre à nous.

J'aimerais témoigner de la reconnaissance que nous vous devons, à vous deux et à tous les membres des Forces armées canadiennes, pour tout ce que vous faites pour protéger le Canada.

Général, vous vous êtes rendu récemment à Colorado Springs, tout comme le Comité. Nous avons eu des conversations intéressantes avec l'amiral Gortney au sujet de l'ensemble du terrain et de la menace qui nous occupent. Vous avez dit qu'une menace contre les États-Unis est aussi une menace contre le Canada; le contraire est également vrai. C'est ce que l'amiral Gortney a exprimé très clairement.

La dernière fois que le Comité s'est rendu là-bas, c'était pour parler de l'avenir du NORAD. Maintenant, nous examinons son évolution. Un des domaines que nous avons commencé à étudier, c'est l'expansion des secteurs que le NORAD a examinés.

Selon vous, serait-il avantageux d'intégrer davantage le commandement et le contrôle de la coordination des opérations de sécurité faites par la force terrestre?

Lgén Stephen Bowes: Je ne parlerai pas tout de suite de la force terrestre. Je vais répondre à l'envers et y revenir.

Nous ne faisons que commencer, mais voici où nous en sommes. Le commandant du NORAD, le NORTHCOM, comprend très bien la mission d'accroissement de la capacité entreprise par la Russie au cours des 15 dernières années et la dynamique connexe. En même temps, nous suivons de très près la situation mondiale, par exemple, l'évolution des organisations extrémistes.

La question du personnel — que j'envoie tout le temps là-bas et qui vient aussi ici, qui participe aux discussions entre les trois commandements et qui travaille de manière coopérative —, c'est que nous sommes une organisation axée sur l'apprentissage, pour revenir sur ce que j'ai dit au tout début de la séance. C'est ce que nous essayons sincèrement de faire. En menant des exercices de défense continentale — tant pour ce qu'on considérerait traditionnellement comme des menaces militaires que pour d'autres types de menaces —, nous tentons de nous améliorer, et nous nous posons des questions et des défis.

L'amiral Gortney défendait un concept pour l'évolution du NORAD. Je crois que nous en sommes encore au début, et c'est le chef d'état-major de la Défense qui devra prendre la décision finale. Je ne lui ai pas encore présenté ma recommandation, mais au bout du compte, c'est à lui que revient la responsabilité de conseiller le gouvernement du Canada. J'ignore quel sera le résultat final, mais je crois qu'il est très avantageux de poursuivre l'exploration, même si tout ce que cela finit par donner, c'est de nous rendre meilleurs dans ce que nous faisons aujourd'hui. Comment les Canadiens pourraient-ils perdre dans cette situation? Il y a beaucoup de réponses à trouver et de détails à régler.

Pour revenir sur la force terrestre, ce n'est pas aussi clair que le côté aérien. Il y a le NORAD et des pouvoirs bien définis, et nous comprenons cela. Même du côté maritime, il reste peut-être du travail à faire pour que les dirigeants comprennent les mesures que nous avons mises en place et leur valeur pour les citoyens des deux côtés de la frontière.

Les dirigeants américains ont souvent beaucoup de difficulté à comprendre le système différent que nous employons pour la force terrestre. Nous avons des forces opérationnelles interarmées régionales. Nous sommes un pays peu peuplé qui partage une frontière avec les États-Unis, et les voies de communication sur notre continent suivent l'axe nord-sud. Quand j'étais commandant de la division du Canada atlantique, je connaissais très bien tous les adjudants généraux de chacune des sections de la Garde nationale des États de la Nouvelle-Angleterre. Il y avait beaucoup de compréhension mutuelle, car les Maritimes et les États centraux de la Nouvelle-Angleterre ont des modes de vie très similaires. Je comprends ce concept. Il touche l'ensemble du pays.

Il y a donc une force opérationnelle régionale, et en cas d'incident, le commandant de la force terrestre que nous désignons est aussi le commandant d'une force opérationnelle interarmées régionale. Nous réussissons très bien à assumer les responsabilités de deux ou trois postes, pourvu que nous comprenions nous-mêmes ce que nous avons à faire.

Le général Eyre est le commandant de la division de l'Ouest de l'armée. Il est également le commandant d'une force opérationnelle interarmées régionale. Il peut aussi jouer le rôle de commandant de la force terrestre en cas de crise, et nous avons d'autres façons de nous attaquer au problème. Je crois donc que nous en avons encore beaucoup à faire pour comprendre. Si le but est de créer un modèle simplement pour permettre aux Américains de saisir plus facilement notre système, je ne vois pas vraiment quelle en est la valeur. Nous allons donc éclaircir quelles sont les propositions de valeur et montrer comment elles contribuent à la protection des Canadiens et à notre réaction aux crises. Nous avons beaucoup de travail à faire dans ce dossier, mais nous sommes déterminés à améliorer nos procédés.

• (0940)

Le président: Merci beaucoup de vos témoignages et de votre présence ici aujourd'hui, et merci pour votre service.

Je vais devoir suspendre la séance pendant quelques minutes pour accueillir les prochains témoins. Merci, messieurs.

• (0940)

_____ (Pause) _____

• (0945)

Le président: Nous reprenons. Merci à tous d'être ici aujourd'hui.

Nous n'avons pas beaucoup de temps, comme quatre personnes doivent présenter. Je vous demanderais donc de vous en tenir strictement à 10 minutes pour que nous puissions poser des questions. Ce sera difficile pour nous sinon. J'interviendrai probablement après 10 minutes si vous n'avez pas terminé. Je vous demanderais aussi d'axer vos remarques sur le sujet qui nous intéresse, la préparation aérienne.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à MM. Michael Byers, Robert Huebert, Adam Lajeunesse et James Ferguson. Merci beaucoup.

Je vais donner la parole à James d'abord, car il appelle de loin, et j'aimerais l'entendre en premier au cas où nous perdions la connexion. Vous avez un maximum de 10 minutes.

M. James Ferguson (professeur, Département des études politiques, Université du Manitoba, à titre personnel): Bonjour.

Mon exposé sera axé sur la question de la participation du Canada au programme américain de défense antimissile balistique, plus précisément sur le système de défense antimissile à mi-parcours basé au sol actuellement établi en Alaska et en Californie, étant donné que c'est un des dossiers décrits dans le document d'orientation de l'étude de la défense.

Je vais commencer par souligner trois points essentiels.

Premièrement, dans les circonstances actuelles, que le Canada participe ou non n'aura pas d'incidence importante sur les relations avec le NORAD, les relations de défense canado-américaines en général, ainsi que l'ensemble des relations entre le Canada et les États-Unis.

Deuxièmement, si les circonstances changent et si les États-Unis décident que la participation du Canada ou, plus exactement, le territoire du Canada devient un élément essentiel de la défense antimissile des États-Unis, le refus du Canada de participer aura une incidence majeure sur les relations avec le NORAD et l'avenir du NORAD. Cela pourrait arriver si les Américains vont de l'avant avec la construction d'un troisième site d'interception dans le nord-est des États-Unis.

À l'heure actuelle, les États-Unis effectuent des évaluations environnementales en vue d'établir un troisième site potentiel dans le

nord-ouest de l'État de New York, au Michigan ou en Ohio. Si ce plan se concrétise, les États-Unis pourraient aussi conclure que pour rendre le système efficace et, ainsi, assurer la défense de la côte Est et de la région des Grands Lacs, il faudrait absolument installer au Canada un radar de poursuite en bande X déployé à l'avant en raison de la brèche entre le radar en bande X actuel situé à Thulé, au Groenland, et le territoire américain. Évidemment, cette conclusion aurait une incidence considérable sur la dynamique des négociations quant à la signification de la participation. J'en dirai plus à ce sujet sous peu.

Troisièmement, tant dans les circonstances actuelles que si la situation change, la véritable question est la suivante: le gouvernement et la population du Canada croient-ils qu'il est essentiel que le Canada se protège contre une attaque limitée par missile balistique à charge nucléaire menée par un État comme la Corée du Nord? Le Canada ne peut pas et ne devrait pas s'attendre à ce que les États-Unis le défendent, pour diverses raisons stratégiques et politiques. Du point de vue juridique, le U.S. Northern Command, qui est responsable du système basé au sol, est seulement chargé de défendre les États-Unis. On ne peut pas s'attendre à ce qu'il consacre un ou plusieurs intercepteurs à la défense d'une ville canadienne, à moins que la cible possible ait un impact direct, en raison de l'explosion ou de l'effet de rayonnement, sur une ville américaine, comme Détroit. En négligeant de se défendre, le Canada pose un dilemme moral terrible aux décideurs américains, qui pourraient avoir à choisir d'utiliser un intercepteur pour sauver la vie de Canadiens, en minant potentiellement du même coup la capacité des États-Unis de se défendre.

Avant que le Canada décide de se doter ou non de sa propre capacité de défense antimissile, le gouvernement doit obtenir le plus de renseignements possible au sujet du système américain. Ce faisant, le gouvernement canadien appuiera publiquement et sans réserve l'initiative américaine de défense antimissile afin d'entamer les discussions et, peut-être, les négociations avec les États-Unis. On l'a fait en partie dans le contexte du système de l'OTAN. Malgré ce fait, cela signifie, en gros, que le gouvernement doit infirmer la décision de 2005, sans s'engager officiellement à participer, car personne ne sait ce que la participation représenterait vraiment.

Cependant, l'échec des négociations en 2003 et 2004 a montré clairement que, dans les circonstances actuelles, les États-Unis ne fourniront pas une garantie officielle de protéger les villes canadiennes, qu'ils ne confieront pas le commandement au NORAD et qu'ils ne donneront pas au Canada les détails relatifs à la planification opérationnelle. Il n'y a pas eu de changements sur ce plan, et il n'y en aura pas jusqu'à ce que le Canada décide d'investir du capital et qu'il tente d'acquiescer et de mettre en place un composant utile d'un système de défense antimissile en territoire canadien. Ce composant renforcera la défense des États-Unis comme du Canada, que ce soit un radar de poursuite ou un véritable site d'interception. Autrement dit, le Canada doit contribuer une capacité de valeur considérable afin de vraiment participer, avec les États-Unis, à la défense antimissile de l'Amérique du Nord. Une telle contribution modifierait les conditions de négociation et elle inverserait les trois noms que je viens de mentionner. De plus, la défense des villes et de la population du Canada serait assurée.

Bien sûr, pour apporter une contribution importante, le Canada doit d'abord obtenir des renseignements détaillés auprès des États-Unis au sujet du système, des besoins impératifs additionnels et des coûts. De plus, il doit savoir si les États-Unis accepteront de se contenter des capacités du Canada; j'ajouterais que M. Robert McNamara, secrétaire à la Défense en 1967, avait offert de le faire avec le système ABM. Les États-Unis décideront peut-être que le Canada ne peut rien fournir pour l'instant. Si c'est le cas, le gouvernement aura tout de même ouvert la voie et il aura obtenu des informations et des connaissances précieuses pour un avenir imprévisible.

● (0950)

Quoi qu'il en soit, il est temps que le gouvernement, Affaires mondiales, la Défense nationale et la population se rendent compte que nous ne pouvons pas profiter du système de défense antimissile des États-Unis sans y contribuer. Nous ne pouvons pas non plus nous attendre à ce qu'une contribution asymétrique, comme l'offre de payer la modernisation du Système d'alerte du Nord, mène à une garantie de défense antimissile de la part des États-Unis.

En réalité, le gouvernement doit faire un investissement important pour assurer la défense du Canada.

Merci. Je serai ravi de répondre à vos questions là-dessus ou sur n'importe quel autre aspect de la défense de l'Amérique du Nord ou des politiques en matière de sécurité mondiale.

Le président: Merci beaucoup de votre exposé et de votre brièveté.

Je donne maintenant la parole à M. Byers.

Vous avez jusqu'à 10 minutes.

M. Michael Byers (professeur et titulaire de la chaire de recherche du Canada, Département de sciences politiques, University of British Columbia, à titre personnel): Merci beaucoup.

C'est un grand honneur pour moi d'être ici. Mon exposé s'adresse à tous les députés, mais particulièrement à ceux du nouveau gouvernement, car vous avez des décisions très difficiles à prendre.

Pour commencer, je vais vous fournir un bref contexte. Avant, j'aimerais dire qu'à mon avis, vous allez devoir recommander d'augmenter considérablement le budget de la défense du Canada, qui a baissé à moins de 1 % du PIB. Je pense que vous devrez faire passer ce montant à au moins 1,5 % et peut-être même à 2 % du PIB. Cela a une incidence sur les questions qui occupent le Comité.

Permettez-moi de contextualiser mes remarques. La Marine canadienne connaît de graves difficultés. Elle n'a pas de navires de ravitaillement et pas de destroyers de défense aérienne. Ses bâtiments de patrouille côtière ont été jugés indignes d'un carénage de demi-vie. Ses sous-marins ont près de 30 ans et ils ont passé presque toute leur vie dans les bassins de carénage et d'entretien. Je pourrais parler ainsi longuement de la Marine.

L'Armée de terre a aussi de graves difficultés. La plupart de ses camions blindés ne peuvent pas être utilisés et ils doivent vraiment être remplacés. Par exemple, si vous pensez jouer le moindre rôle dans une mission de maintien de la paix des Nations unies, vous allez devoir commencer par remplacer les camions.

La Force aérienne éprouve également des difficultés. Les aéronefs de recherche et de sauvetage à voilure fixe du Canada ont presque 50 ans. La flotte de chasseurs a près de 30 ans. La fatigue du métal est une préoccupation importante. Nous avons seulement 14 hélicoptères de recherche et de sauvetage à long rayon d'action. Les

Forces canadiennes et l'Aviation royale canadienne ont déclaré publiquement qu'il en fallait au moins 18 pour bien accomplir ce travail au Canada, le deuxième pays au monde en superficie.

Ici aussi, je pourrais continuer longuement. Il faut moderniser le Système d'alerte du Nord.

Tous ces détails brossent le portrait de la situation : vous allez devoir dépenser des dizaines de milliards de dollars.

Parlons de la situation relative à la défense et aux alertes aériennes dans le Nord. J'aimerais traiter d'abord la question dont le Comité a été saisi durant la dernière année environ, celle de l'emploi de drones aux fins de la surveillance dans l'Arctique.

La bonne nouvelle, c'est qu'en réalité, les Forces canadiennes et le gouvernement canadien dans son ensemble sont assez bien équipés actuellement pour faire la surveillance dans l'Arctique. Nous avons RADARSAT-2, le meilleur satellite radar à synthèse d'ouverture au monde conçu pour l'Arctique. Des fonds ont été affectés aux trois premiers satellites de la Constellation RADARSAT. Vous devriez songer sérieusement à augmenter ces fonds pour financer les six satellites proposés.

Nous avons le système de surveillance dans le Nord, qui fonctionne très bien, mais qui devra être actualisé dans les 5 à 10 prochaines années. Nous avons les avions de patrouille maritime Aurora, dont 14 subissent un processus majeur de modernisation. Les pièces nécessaires à la rénovation des quatre autres ont été acquises. Je vous recommande de moderniser les 18 avions. Ils fournissent une excellente capacité de surveillance. De son côté, Transports Canada a deux Dash-8 et un Dash-7. Ils survolent tous les bâtiments étrangers qui visitent l'Arctique canadien.

Il y a aussi d'autres capacités. Il y a des agents de la GRC dans chacune des collectivités du Nord. C'est de la surveillance.

Avons-nous vraiment besoin de drones dans l'Arctique? Personnellement, je ne les inclurais pas dans ma liste de dépenses prioritaires. À mon humble avis, la raison pour laquelle ils ont été proposés dans le contexte de l'Arctique, c'est que le gouvernement précédent a refusé deux demandes des Forces canadiennes d'acquiescer des drones aux fins des conflits armés à l'étranger. Elles ne les ont pas obtenus dans ce cadre-là, et c'est peut-être pour cela qu'elles ont présenté l'argument additionnel de l'Arctique. Faites attention.

Par rapport aux chasseurs, j'ai déjà mentionné que les CF-18 se font très vieux. Il faut absolument les remplacer, à un prix raisonnable. Aussi, les avions qui les remplaceront ne devront pas seulement pouvoir mener des opérations dans l'Arctique, ils devront être faits pour cela. Méfiez-vous des coûts. Certains chasseurs ont fait leurs preuves et leurs coûts sont fixes. Un des chasseurs qui pourrait être pris en considération n'a pas fait ses preuves, il n'est pas encore achevé et ses coûts sont incertains. De plus, d'autres facteurs entrent en ligne de compte, par exemple, les variations du taux de change entre le Canada et les États-Unis.

• (0955)

Le budget d'acquisition des F-35 de 9 milliards de dollars pour 65 avions a été établi lorsque le dollar canadien valait 92 ¢ relativement au dollar américain. Au taux de change actuel, qui est de 77 ¢ pour un dollar américain, on peut seulement acheter 56 F-35. Demandez-vous donc si votre gouvernement aura les moyens d'acquiescer un nombre minimum des chasseurs envisagés, avec un budget fixe. De fait, l'énoncé des besoins devrait prévoir un nombre minimum d'avions pour le montant préétabli.

Une autre observation que je tiens à faire au sujet du F-35 concerne le moteur unique. Je sais que vous avez entendu des témoignages là-dessus. On vous a dit que les moteurs des chasseurs à réaction deviennent de plus en plus fiables. C'est vrai, mais les avions bimoteurs sont quand même toujours plus fiables que les avions monomoteurs. Vous n'avez qu'à consulter le site Web de l'Air Force Security Center, aux États-Unis, pour le constater : il contient des diagrammes qui montrent la fiabilité de différents moteurs et avions. Les monomoteurs comme le F-16 deviennent de plus en plus fiables, mais ils sont encore loin d'être aussi fiables que les bimoteurs comparables.

J'ai entendu un commentaire très étrange d'un de vos témoins précédents. Il a dit que les compagnies aériennes civiles transocéaniques remplacent leurs avions à quatre moteurs par des avions à deux moteurs; selon lui, pour une raison ou pour une autre, cela signifie que le F-35 convient à l'Arctique. Je pense qu'aucun d'entre nous ne voudrait se rendre d'Ottawa à Londres à bord d'un avion civil monomoteur.

J'ai jeté un coup d'oeil au dossier de sécurité du Boeing 777, l'avion civil bimoteur le plus sécuritaire au monde. Quelque part dans le monde, au moins une fois par mois — une fois par mois —, un Boeing 777 perd un moteur. Nous n'en entendons jamais parler parce que l'avion est doté d'un second moteur qui peut être utilisé pour voler et atterrir en toute sécurité. Songez-y bien.

Enfin, à propos de la défense antimissile, j'ai entendu le Comité demander à des témoins précédents combien la participation du Canada à la défense antimissile pourrait coûter. Il existe de vraies données à ce sujet. Nous savons combien d'argent les États-Unis ont versé dans leur système d'interception à mi-parcours ici en Amérique du Nord : 40 milliards de dollars américains. Nous savons aussi combien ils dépensent chaque année pour entretenir et développer ce système : 1 milliard de dollars américains.

Vous pouvez imaginer que les États-Unis laisseront le Canada se joindre à eux gratuitement, et vous pouvez leur poser la question. Je doute que la réponse soit oui. Ils pourraient vouloir que nous payions rétroactivement notre part du coût de construction du système; comme la population canadienne correspond à un dixième de celle des États-Unis, le montant serait de 4 milliards de dollars. S'ils veulent que nous payions un dixième du coût annuel permanent, c'est 100 millions de dollars. Vous pouvez leur poser la question, mais les coûts doivent être pris en considération, tout comme l'ensemble des priorités et aussi des risques. Dites-vous que la Corée du Nord a un certain bon sens, puis demandez-vous ce qu'elle fera si elle a le choix entre, un, lancer un missile balistique intercontinental vers le Canada ou les États-Unis, une attaque dont il sera extrêmement facile de trouver l'auteur et qui provoquera presque certainement des représailles; et deux, placer son ogive nucléaire à bord d'un petit yacht privé et voguer jusqu'à Seattle, à Los Angeles ou au port de Vancouver.

Encore une fois, je ne dis pas que vous ne devriez pas prendre les risques au sérieux; je dis simplement que vous devez réfléchir aux

coûts et au degré de risque, et que vous devez vous demander si les fonds que certains experts vous demandent de dépenser ont fait l'objet d'une analyse approfondie des risques.

D'après mon analyse, nous avons tout ce qu'il faut pour assurer une surveillance adéquate dans l'Arctique aujourd'hui et pour les 20 prochaines années. Nous n'avons pas besoin de drones. Nous avons besoin de chasseurs à long rayon d'action pour l'Arctique, mais ce doit être des avions bimoteurs et on doit pouvoir se les procurer à un prix raisonnable. Nous n'avons pas besoin de nous joindre au programme de défense antimissile des États-Unis parce que la menace ne se trouve pas au haut de notre liste de priorités. De plus, le coût risque d'être prohibitif, et vous allez déjà devoir augmenter considérablement les dépenses du Canada en matière de défense, ce qui grèvera le budget.

Merci beaucoup.

• (1000)

Le président: Merci beaucoup.

Je donne maintenant la parole à M. Huebert.

Vous avez 10 minutes.

M. Robert Huebert (professeur associé, Département de sciences politiques, University of Calgary, à titre personnel): Je tiens à remercier les membres du Comité de nous avoir invités à venir leur parler d'un des éléments essentiels de la sécurité du Canada.

Pour commencer, j'aimerais souligner qu'on a tendance à considérer l'Arctique comme un composant distinct et paisible qui n'a pas d'incidence sur l'ensemble de la sécurité du Canada. C'est complètement faux. L'Arctique occupe une place tout aussi importante que tous les autres éléments de la sécurité du Canada; les enjeux géopolitiques de l'Arctique ont toujours été présents. Je rappelle aux membres du Comité qu'il est fort probable que la raison pour laquelle les Américains ont pu acheter l'Alaska à la Russie est liée directement à la première guerre de Crimée. Nous l'oublions souvent, à nos risques.

Qu'est-ce que le Comité doit savoir par rapport à l'évolution des enjeux géopolitiques du Nord? D'abord, il y a le discours de la coopération. Depuis la fin de la guerre froide jusqu'à aujourd'hui, les États arctiques ont énormément collaboré entre eux. Le Canada, les États-Unis et la Norvège ont dépensé des milliards de dollars pour aider les Russes à mettre hors service la flotte de sous-marins à propulsion nucléaire de l'époque soviétique, d'abord dans le cadre du programme de l'AMEC, puis de celui du G8. Durant cette période, il y a eu beaucoup de coopération; on en gardera le souvenir d'un âge d'or.

Il y a maintenant au moins trois tendances géopolitiques majeures qui intègrent les intérêts de l'Arctique en matière de sécurité aux intérêts généraux. Quelles sont ces trois tendances?

La première, et celle qui intéresse le plus la majorité des gens, ce sont les possibilités liées à l'exploitation de nouvelles ressources dans l'Arctique. En reconnaissant l'incidence des changements climatiques, les gens se rendent compte que la région offre des possibilités comme des routes pour les très grands navires de croisière. C'est là seulement un des débouchés que les gens mettent au premier rang.

La deuxième composante importante qui a changé, c'est l'intérêt des autres États envers l'Arctique. En 1998, toute personne qui aurait laissé entendre que la Chine s'intéresserait à l'Arctique aurait été un objet de risée. L'idée de l'Arctique et de la Chine n'aurait tout simplement pas été corrigée. En 1999, un premier bâtiment chinois est entré dans les eaux canadiennes : le *Xue Long* s'est rendu à Tuktoyaktuk. Cela a continué progressivement. Les Saoudiens s'intéressent aussi beaucoup à l'Arctique. Ils ont affirmé ouvertement qu'une des raisons pour lesquelles ils ont permis la chute des prix du pétrole, c'était pour chasser à la fois les producteurs de gaz de schiste et les producteurs de l'Arctique. Autrement dit, ce sont les intérêts étrangers.

Or, le facteur le plus important que je tiens à souligner et que le Comité doit examiner, c'est le conflit grandissant lié à l'accroissement de l'impératif stratégique de la Russie et des États-Unis. Cette situation finira par toucher l'Arctique. Permettez-moi d'être clair. Il n'est pas question ici de conflits concernant le plateau continental étendu, les mines de diamants ou les ressources pétrolières et gazières; il est question du besoin de la Russie et des États-Unis de satisfaire des exigences stratégiques essentielles. Nous devons suivre la situation de très près.

Quels sont certains des facteurs majeurs?

Pour la Russie, le plus important, c'est le maintien de la stabilité nucléaire, ou ce que les Occidentaux appellent la dissuasion nucléaire. Nous avons tendance à nous concentrer sur les réalités de la lutte contre les insurrections et d'autres aspects des conflits en Afghanistan, en Syrie et ailleurs. De leur côté, depuis Yeltsin, les Russes sont convaincus que leur principale exigence stratégique, c'est la stabilité nucléaire. Pour maintenir la stabilité nucléaire, ils ont investi la majorité de leurs fonds dans la remise à neuf de la flotte du Nord. Ils ont essayé des échecs majeurs, mais ils continuent très activement à reconstruire leurs missiles nucléaires, leurs sous-marins à propulsion nucléaire et leurs sous-marins d'attaque. C'est aussi pour cette raison que les Russes réarment beaucoup de leurs bases dans le Nord. Publiquement, ils affirment qu'ils le font à cause de l'ouverture de la route maritime du Nord, et c'est une partie de la réponse. Or, l'autre partie, c'est qu'ils veulent protéger leur flotte nordique pour assurer leur stabilité nucléaire.

• (1005)

Le deuxième élément de ce que les Russes nous ont toujours dit qu'ils considéraient comme une grande menace — on le trouve dans tous leurs documents —, c'est l'expansion de l'OTAN.

Quel est le rapport avec l'Arctique?

Hier, on a annoncé que, pour la première fois depuis que des sondages sont effectués, la majorité des Suédois appuie l'adhésion à l'OTAN. Un des enjeux principaux auxquels le Canada sera confronté, c'est que si les deux pays neutres de l'Arctique, la Suède et la Finlande, décident de se joindre à l'OTAN — de plus en plus d'indications, du moins dans les documents publics, montrent qu'ils font des démarches en ce sens —, il pourrait y avoir des changements géopolitiques majeurs dans l'Arctique.

Le troisième composant dans le contexte américain, c'est évidemment l'interaction avec le système de défense antimissile balistique américain. Tournons-nous brièvement vers les Américains et voyons le rapport avec l'Arctique.

Deux des composants principaux ont des conséquences directes, comme M. Fergusson l'a déjà expliqué clairement. Premièrement, une partie importante du système ABM est la base américaine située à Fort Greely, en Alaska. Actuellement, elle est dotée de 26 intercepteurs, et ils en installent 14 autres. C'est là qu'ils en ont

le plus grand nombre. Bien sûr, les Américains voudraient en placer ailleurs. Le but ici n'est pas de défendre l'Arctique, mais bien de protéger contre un tir de la Corée du Nord, mais les Russes, selon la documentation, commencent à voir les choses autrement.

Le deuxième facteur pour les Américains est leur appui de l'expansion de l'OTAN. Ce sont eux qui ont soutenu l'adhésion de la Géorgie, qui a contribué, évidemment, à la guerre de 2008 entre la Géorgie et la Russie. Nous croyons que les Américains veulent probablement que la Finlande et la Suède se joignent à l'OTAN. Tous ces facteurs se conjuguent.

Et le Canada dans tout cela?

Au sujet de nos deux grandes alliances en matière de défense, M. Fergusson a déjà très bien expliqué la question concernant le système ABM et ce que cela signifie pour le NORAD.

Le Canada devra agir très bientôt dans le dossier important de la sécurité et de l'OTAN. Si la Suède ou la Finlande demande de se joindre à l'OTAN, en tant que membre, le Canada participera à la décision, ce qui aura des conséquences. D'un côté, une réponse négative risque d'encourager le comportement agressif des Russes. De l'autre côté, une réponse positive aura des conséquences sur le type de collaboration que nous avons réussi à nouer avec d'autres groupes, comme le Conseil de l'Arctique. De vraies décisions doivent être prises; nous ne pouvons pas nous contenter d'observer.

Qu'arrivera-t-il dans le futur quant à nos préoccupations en matière de sécurité dans l'Arctique?

Tout d'abord, il ne s'agit pas de savoir à qui appartient le pôle Nord ou qui décide où va le plateau continental. Ce sont des questions importantes du point de vue de la politique étrangère, mais ce ne sont pas les questions fondamentales en ce qui touche la sécurité.

De fait, l'Arctique occupera une place de plus en plus importante au sein des réalités géopolitiques centrales du système international. La Russie et les États-Unis ont des préoccupations capitales en matière de sécurité. Nous pouvons nous attendre à ce que la Chine ait de plus en plus d'intérêts stratégiques majeurs. En septembre dernier, nous avons vu pour la première fois une force opérationnelle navale chinoise s'approcher des îles Aléoutiennes.

La question pour le Canada, et celle à laquelle vous devez répondre, en songeant à la fois à court et à moyen terme, est la suivante : comment le Canada affecte-t-il les ressources nécessaires pour veiller à la protection adéquate de notre sécurité dans le Nord — je dis bien sécurité et non souveraineté —, compte tenu de la façon dont les Américains, les Russes et les Chinois verront véritablement la région, peu importe la belle image que nous voulons nous faire de la situation?

Merci beaucoup.

• (1010)

Le président: Merci pour cet exposé.

Nous entendrons maintenant M. Lajeunesse.

Vous avez la parole pour 10 minutes.

M. Adam Lajeunesse (boursier de recherches postdoctorales, Département d'histoire, St. Jerome's University, à titre personnel): Merci beaucoup. Puisque vous avez déjà une copie de mes notes d'allocation, je ferai un effort pour être bref.

D'abord, l'évidence : les tensions géopolitiques ont considérablement augmenté dans l'Arctique au cours des dernières années. Cette tension a été principalement ravivée par les vols stratégiques des bombardiers russes datant de la guerre froide qui viennent frôler l'ADIZ nord-américaine — tant du côté canadien que du côté américain. Toutefois, à ma connaissance, aucune de ces incursions ne s'est produite dans l'espace aérien du Canada. Je suis convaincu que vous avez obtenu des informations détaillées à ce sujet lors de votre visite à Colorado Springs.

Je tiens à souligner que ces activités de l'aviation russe remplissent un rôle principalement politique, ou, à tout le moins, tout aussi politique que militaire. C'est la Russie qui joue la comédie. Elle tente d'utiliser l'Arctique de manière très visible pour envoyer un message très visible au Canada et à nos alliés américains.

Cela dit, il ne faut pas exagérer la menace militaire de ces activités. Ces bombardiers russes ne constituent pas une menace militaire immédiate. Ce sont de gros appareils lents et vieillissants que l'on peut facilement repérer. D'ailleurs, la Russie les fait voler à très haute altitude de façon à ce que nos radars n'aient aucune difficulté à les suivre.

Les Russes ont répandu leurs bases un peu partout dans le nord, une manœuvre qui a beaucoup attiré l'attention, surtout celle des médias populaires, et que certains ont perçu comme une menace contre l'Arctique de l'Amérique de Nord. À mon avis, on surestime probablement cette menace. Les soldats russes stationnés dans l'Arctique russe ne constituent pas une grande menace à l'Arctique de l'Amérique du Nord.

Par ailleurs, la Russie a également amorcé une reconstitution de sa marine dont la plupart des navires sont déployés, bien entendu, dans l'Arctique. Encore une fois, on a souvent mal interprété cette manœuvre comme étant une remilitarisation de l'Arctique russe et de l'ensemble de l'Arctique.

Il ne faut pas oublier que depuis au moins le début de la guerre froide, la Russie a toujours maintenu la plupart de ses plus importantes ressources navales dans l'Arctique, non pas pour les utiliser dans cette région, mais bien pour des raisons géographiques. Ironiquement, l'Arctique est la meilleure zone portuaire de la Russie, la seule qui soit libre de glaces et la seule donnant au pays un accès facile aux océans du monde. Les ressources navales de la Russie en Arctique ne sont pas nécessairement destinées à être utilisées dans la région.

La Russie travaille également à la reconstitution de sa capacité sous-marine. Certes, ces sous-marins seront surtout utilisés dans l'Arctique. La Russie a toujours assuré une présence sous-marine importante dans la région au cours de la majeure partie des dernières décennies de la guerre froide.

Encore une fois, il est important de souligner que la Russie n'élargit pas ses activités dans un vide arctique. Les Américains, et peut-être les Britanniques — ces informations sont toujours classifiées — mais à tout le moins les Américains, maintiennent une capacité sous-marine dans la région depuis la fin de la guerre froide. D'ailleurs, depuis 1990, ils déploient en moyenne deux sous-marins nucléaires par année dans le bassin polaire. Il n'y a pas de vide de pouvoir en Arctique; nos alliés sont encore très présents pour défendre l'Océan arctique.

La Russie a aussi davantage intérêt à limiter ses activités militaires en Arctique. Elle a un intérêt stratégique à maintenir un climat de coopération, et non un climat de tension et de concurrence. Les raisons sont principalement économiques. La Russie tire environ 20 % de son PIB de la région de l'Arctique. En fait, l'exploitation de l'Arctique — principalement l'exploitation de pétrole et gaz, mais aussi de ressources minérales — sera de plus en plus importante pour la Russie au cours des années à venir. D'ailleurs, Vladimir Poutine a qualifié la région de « base de ressources stratégiques », et avec raison.

Les gisements russes de pétrole et de gaz des vieux champs de gaz et de pétrole situés plus au sud, principalement en Sibérie occidentale, s'épuisent rapidement. Les coûts d'exploitation dans ces régions ont énormément augmenté, ce qui signifie que la Russie devra exploiter les ressources de l'Arctique si elle veut maintenir son statut international. Mais, pour cela, elle aura besoin de capitaux étrangers et de technologie, et la Russie aura beaucoup de difficulté à attirer ces capitaux et cette technologie, que ce soit des pays occidentaux, de la Chine ou même de l'Inde, s'il existe un climat de concurrence dans la région.

Cela dit, il est important de comprendre que, souvent, les politiques intérieures de la Russie ne cadrent pas avec ses besoins stratégiques et ses intérêts nationaux généraux. La mentalité d'assiégé affichée par Vladimir Poutine, et qui lui permet de demeurer aussi populaire, exige le genre de cirque que nous voyons dans l'Arctique. La Russie doit envoyer un message aux pays occidentaux et faire état de sa force dans la région. C'est très important pour elle. De tels gestes suscitent beaucoup d'émotion. Tout comme le Canada, la Russie est bordée par l'Arctique. Donc, les mesures prises dans l'Arctique ont une importance énorme pour elle et lui apportent une grande de visibilité.

● (1015)

Il faut noter les nouvelles capacités de la Russie en ce qui concerne les missiles de croisière, capacité dont elle a fait la démonstration tout récemment en Syrie. En novembre dernier, à l'aide d'un missile de croisière Kh-101, la Russie a attaqué une position de l'EIIL, en Syrie. L'utilisation d'un de ces missiles n'était absolument pas nécessaire, puisque l'EIIL ne dispose d'aucune capacité de détection ou de défense aérienne. Donc, il faut nécessairement comprendre que l'utilisation de ce missile de croisière très avancé était un message pour l'Occident, soit que l'armée russe dispose de nouvelles capacités et, surtout, qu'elle a élargi sa portée.

Cette frappe a des conséquences sur le dossier de l'Arctique, puisque la Russie a démontré qu'elle est capable d'atteindre la plupart des cibles militaires les plus importantes en Amérique du Nord à partir du Nord-Ouest de l'archipel de l'Arctique, et ce, avec ses bombardiers ou ses sous-marins. Donc, comme l'a souligné l'amiral Gortney, le NORAD doit accroître ses connaissances dans tous les domaines, ou à tout le moins dans plusieurs domaines. L'Amérique du Nord pourrait être victime d'une attaque aérienne ou maritime. Bien entendu, la Russie constitue une menace dans ces deux domaines. Bien qu'elle ne soit pas probable, cette menace est possible, et il revient à nos militaires d'analyser cette possibilité, tout en gardant à l'esprit la probabilité d'une telle attaque.

À ce titre, le Canada et les États-Unis devront accroître leur coopération maritime, mieux comprendre le rôle de chacun dans la région et faire comprendre aux militaires des deux pays qu'une des missions du NORAD est la reconnaissance maritime; ni l'une ni l'autre des forces militaires ne semble savoir que cette mission existe.

Que doit faire le Canada? Pour le moment, il n'est probablement pas nécessaire d'accroître le nombre de ressources maritimes pour la surveillance. Comme l'a souligné M. Byers, les ressources que nous avons déjà suffisent. Nous devons accroître notre coopération avec les États-Unis et la communication. Il serait souhaitable de renforcer l'intégration et la coopération avec les Américains par l'entremise du NORAD, notamment.

Le Canada devra élargir sa capacité de défense aérienne, puisqu'il devra continuer d'intercepter les bombardiers russes qui frôlent la zone d'identification de la défense aérienne nord-américaine. Il ne s'agira pas toutefois d'une mission de combat; enfin, il est peu probable que la mission d'interception se transforme en mission de combat. Donc, contrairement à ce que propose M. Byers, ma recommandation serait de ne pas accorder une trop grande priorité à nos capacités dans l'Arctique. Cela demeure une priorité, certes, mais il n'est pas nécessaire d'y consacrer de nombreuses ressources.

Il est très peu probable que l'Arctique devienne le théâtre d'affrontements. Nous devrions plutôt voir l'Arctique comme une région à surveiller et qu'il faut protéger contre le cirque russe. Nous devons surveiller la présence accrue de la Russie, dans les airs et, potentiellement, sur la mer et sous la glace.

Merci.

• (1020)

Le président: Merci pour cet exposé.

Nous allons maintenant amorcer notre première série de questions. Les intervenants disposeront de sept minutes chacun. Monsieur Spengemann, vous avez la parole.

M. Sven Spengemann: Je vais partager mon temps avec mon collègue, M. Gerretsen.

Merci à vous tous d'avoir accepté notre invitation. Merci aussi pour votre travail exceptionnel et de nous partager vos idées et conseils.

J'aurais une question à poser à M. Byers au sujet des chasseurs et de leur remplacement, mais j'aimerais d'abord vous raconter une anecdote.

J'ai eu le privilège de suivre une partie de mon cours de pilotage civil avec Ottawa Aviation Services dans un petit avion monomoteur. À l'époque, lorsque la température baissait sous les 20 °C, Ottawa Aviation Services avait pour politique d'annuler tous les vols, non pas en raison du manque de capacité des appareils, mais parce que si un élève devait s'écraser dans les collines de la Gatineau à cause d'une panne de moteur, il se retrouverait en sérieuse difficulté. La région n'est pas très loin d'Ottawa. J'ai bien aimé ce que vous avez dit au sujet des avions monomoteurs par rapport aux avions bimoteurs, surtout compte tenu de la nature unique du travail de ces appareils dans le Grand Nord, comparativement à la région d'Ottawa.

J'aimerais que vous terminiez votre analyse sur le remplacement des chasseurs, notamment l'interopérabilité des appareils, leur ravitaillement, la longueur des pistes d'atterrissage et, surtout, l'évolution des menaces auxquelles nous sommes confrontés, tant les menaces nationales que les menaces étrangères. Selon vous, quels critères nos prochains chasseurs devraient-ils remplir?

M. Michael Byers: J'ai un intérêt personnel dans ce dossier, puisque mon fils de 15 ans désire être pilote de chasse.

De toute évidence, l'Arctique canadien est extrêmement grand. Il représente 40 % de la superficie du deuxième plus grand pays au monde. Nos zones maritimes sont très grandes. Actuellement, nous

utilisons des chasseurs bimoteurs. Nous avons choisi ces appareils en raison de la sécurité additionnelle que procure le second moteur, comme l'on fait la marine américaine avec le F-18. La marine américaine a remplacé plusieurs de ses appareils par des Super Hornet, encore une fois en raison de la sécurité que procure le second moteur au-dessus des océans hostiles — ou dans notre cas, de l'Arctique.

Si nous choisissons un chasseur monomoteur pour mener des activités en Arctique, nous devons accroître considérablement notre capacité en recherche et sauvetage afin d'atteindre le plus rapidement possible les pilotes s'ils doivent s'éjecter de leur appareil.

Les responsables de la Force aérienne ne le diront pas, mais c'est la dure réalité; ils ne cherchent pas un chasseur pour assurer la sécurité de l'Arctique, ils cherchent un nouveau chasseur qui peut participer à des opérations à l'étranger. C'est la raison pour laquelle ils veulent des appareils en particulier.

Nous avons déjà une flotte de F-18. À mon avis, la chose logique à faire serait d'élargir cette flotte avec des Super Hornet. Ces appareils pourraient remplir la même mission et les mécaniciens et pilotes n'auraient besoin que d'une formation minimale. Et, surtout, nous avons les moyens d'acheter des Super Hornet. Nous ne savons pas si nous avons les moyens...

M. Sven Spengemann: Brièvement, monsieur Byers, au sujet des deux menaces dont j'ai parlé, la menace nationale et la menace étrangère, selon vous, les Super Hornet pourraient-ils réagir à l'une ou l'autre de ces menaces? Par menace nationale, j'entends le terrorisme aérien et national que nous avons étudié à Colorado Springs et ailleurs... et la menace internationale, l'interception des bombardiers à long rayon d'action russes et d'autres appareils.

M. Michael Byers: Écoutez, si l'on est satisfait du travail réalisé par les F-18 au cours des 30 dernières années — et je le suis —, de toute évidence, cela signifie que l'appareil convient à la mission nord-américaine.

Pour les missions outre-mer, il faudrait d'abord déterminer si nous voulons être la première vague d'une attaque contre un ennemi qui dispose de radars et de missiles surface-air. Le Canada n'a jamais rempli ce rôle. Nous laissons ce travail à nos alliés. Récemment, en Lybie, par exemple, nos alliés ont eu recours à des missiles de croisière ou à des avions sans pilote.

Il convient aussi de se demander si nos nouveaux chasseurs seront désuets dans 15 ou 20 ans en raison de l'utilisation des avions sans pilote. C'est une question très sérieuse qu'il faut se poser. J'ai toujours cru que l'on courait un grand risque à investir des sommes énormes de notre budget de défense dans l'achat d'appareils de cinquième génération n'ayant pas encore fait leurs preuves et qui pourraient rapidement devenir désuets.

• (1025)

M. Sven Spengemann: Merci. Je vais laisser le reste de mon temps à mon collègue, M. Gerretsen.

M. Mark Gerretsen: J'aimerais, moi aussi, poser une question à M. Byers. Il y a quelques semaines, lors de sa comparution devant le Comité, le général Hood a dit que, depuis 1991, aucun F-16 de la U. S. Air Force n'avait connu une panne de moteur, et il s'agit d'un chasseur monomoteur.

Êtes-vous d'accord avec lui? Qu'en pensez-vous?

M. Michael Byers: Je crois que ce que le général voulait dire, c'est qu'aucun des nouveaux F-16, le nouveau modèle, n'a encore connu une panne moteur catastrophique provoquant un écrasement, mais ce nouveau modèle n'a pas encore accumulé beaucoup d'heures de vol. C'est comme le Gripen, de Saab, produit en Suède — il a accumulé peu d'heures de vol. Il est donc difficile d'en évaluer la fiabilité.

Comme je l'ai dit, les moteurs des chasseurs sont beaucoup plus fiables qu'il y a 30 ou 40 ans. Le F-35 sera plus fiable que ne l'était le F-104 Starfighter. Mais, toutes choses étant égales, devrait-on aussi tenir compte de la fiabilité de l'appareil et de la sécurité du pilote dans notre choix de chasseur?

La situation canadienne est presque unique. Le Canada est le deuxième plus grand pays au monde, il possède des zones arctique et maritimes énormes et dispose de très peu d'aéroports. Les chasseurs ne sont pas faits pour planer. Il faut tenir compte de tout cela.

Le général Hood a aussi parlé de la situation norvégienne. J'ai visité l'Arctique norvégien. On y a construit des structures incroyables et le pays dispose de grandes ressources pour la recherche et le sauvetage. La Norvège a choisi d'utiliser des chasseurs monomoteurs, mais l'Arctique norvégien, ce n'est pas l'Arctique canadien.

M. Mark Gerretsen: D'accord. Merci.

Monsieur Byers, vous et M. Fergusson avez tous les deux parlé du programme de défense contre les missiles balistiques. Vous semblez avoir des points de vue divergents sur le programme. Vous avez tous les deux souligné qu'il y avait des coûts associés à ce programme.

J'aimerais savoir si l'un d'entre vous aurait une idée du coût réel. Selon certains, ce serait un élément dissuasif, selon d'autres, il serait encourageant d'emprunter cette voie.

Monsieur Fergusson, voulez-vous répondre en premier?

M. James Fergusson: La réponse simple, c'est que personne ne le sait vraiment. On ne connaîtra pas le coût tant que les États-Unis ne nous inviteront pas à en discuter et tant qu'on ne saura pas ce que le Canada est prêt à contribuer ou ce qu'il peut apporter au programme.

Les chiffres avancés par le professeur Byers sont fictifs. On ne peut pas prendre la valeur des sommes investies dans la défense antimissile au sol depuis 1996, environ, et dire que les États-Unis vont nous facturer une partie de ces coûts. Ils ne nous demanderont pas non plus de leur rembourser les sommes investies dans la recherche et le développement. Cela n'arrivera pas. Il faut d'abord parler de l'investissement du Canada, plus particulièrement du prix pour l'achat du produit, avant de passer aux autres questions. Sinon, personne ne le sait vraiment.

M. Mark Gerretsen: J'aimerais donner l'occasion à M. Byers de répondre.

Le président: J'aimerais bien entendre sa réponse, moi aussi, mais, malheureusement, je vois laisser la parole à Mme Gallant.

Mme Cheryl Gallant: Merci, monsieur le président. Je vais partager mon temps avec M. Bezan.

Ma question s'adresse à MM. Fergusson et Huebert. À quel titre le Canada devrait-il participer à la défense contre les missiles balistiques et de croisière : la détection, l'interception ou le développement scientifique et technologique?

Aussi, j'aimerais savoir quel serait l'avantage de pouvoir compter sur la collaboration de la Suède ou de la Finlande pour la détection et l'interception de missiles.

M. Robert Huebert: Merci beaucoup. Je suppose que je vais commencer.

C'est presque une évidence. Lorsqu'on tient compte de la prolifération des missiles et des technologies qui sont actuellement mises au point... Adam a parlé plus tôt du plus récent missile de croisière russe. Les Russes et les Chinois sont en train de développer un missile de croisière hypersonique qui atteindra probablement six ou sept fois la vitesse du son. C'est la nouvelle réalité technologique avec laquelle il faut composer. Les facteurs liés aux sous-marins font déjà partie du contexte. Honnêtement, on se met la tête dans le sable si on pense que ces technologies ne sont pas développées par des pays qui ont des intérêts très différents des nôtres. Par conséquent, toute collaboration avec les Américains est essentielle à la sécurité du Canada.

En ce qui concerne nos relations avec nos alliés, il n'y a pas que les Suédois et les Finlandais; il y a également les Norvégiens. Les Norvégiens sont en train de moderniser leurs frégates résistantes aux glaces afin de développer une capacité de défense antimissile balistique. Ils ne le disent pas officiellement, mais cette information est quand même du domaine public. Ils se doteront d'une capacité maritime en matière de défense antimissile balistique qui s'intégrera ensuite à celle des Américains. C'est ce qui nous attend et, face à cette menace, je pense que c'est essentiellement ce que nous devons faire pour assurer la sécurité des Canadiens.

• (1030)

Mme Cheryl Gallant: Monsieur Fergusson.

M. James Fergusson: De mon point de vue, tout d'abord en ce qui concerne notre collaboration avec les Suédois et les Finlandais, cela nous amène évidemment à nous demander ce que nous réserve l'approche adaptative progressive américaine propre à l'OTAN à l'égard de la défense antimissile et si nous devons ajouter un site pour défendre l'Amérique du Nord plutôt que l'Europe. Par conséquent, je ne crois pas qu'il y aura une grande différence d'une façon ou d'une autre.

Pour ce qui est des technologies et des possibilités en matière de défense antimissile, nous avons manqué le bateau il y a deux décennies. Le Canada a décidé de ne pas adhérer au programme. Le programme de recherche et de développement des États-Unis va bon train sur le plan de la défense antimissile. Il est très peu probable qu'il y ait des possibilités pour les entreprises canadiennes ou la technologie canadienne. Il y a peut-être quelques entreprises qui participent en marge de la nature intégrée de la technologie de défense et de la base industrielle Canada-États-Unis.

Comme l'amiral Gortney vous l'a sans doute dit, la défense contre les missiles de croisière est problématique, en ce qui concerne les alertes et l'identification des missiles. Le Canada pourrait certainement jouer un rôle au chapitre de l'alerte lointaine. Il s'agit en fait de surveillance, de reconnaissance, de repérage, d'identification de cibles et de défense contre les missiles de croisière, ce qui est d'une importance cruciale. La capacité d'intercepter les missiles de croisière est déjà en place, avec les F-18, et continuera de l'être, grâce au remplacement des F-18.

Quant à la défense antimissile, il est difficile de le savoir. Je peux vous dire qu'à l'heure actuelle, si le Canada proposait un site d'interception pour avoir accès au commandement et au contrôle de la défense de l'ensemble de l'Amérique du Nord — la probabilité d'une attaque est très faible, mais elle est tout de même supérieure à zéro —, les États-Unis seraient intéressés à fournir cette capacité dans le cadre d'une entente négociée.

Comme je l'ai indiqué, les radars de poursuite seront également importants si les États-Unis s'engagent dans cette voie. Évidemment, il existe des solutions de rechange. On pourrait utiliser des radars en mer, comme c'est le cas en ce moment dans le Pacifique et au large de l'Alaska.

Il y a donc des possibilités, mais elles ne sont pas excellentes. J'espère avoir répondu à votre question.

M. James Bezan: Je vais m'adresser à M. Huebert. Vous avez parlé de la menace russe et chinoise, ainsi que des acteurs imprévisibles, tels que la Corée du Nord et l'Iran, particulièrement l'Iran qui a mis à l'essai ses missiles balistiques la semaine dernière.

Qu'avons-nous appris de la Russie? M. Lajeunesse a parlé des bravades russes, mais la bravade en Ukraine s'est plutôt transformée en invasion, en occupation et en annexion illégale, sans parler de l'intensification de ses activités dans la mer Baltique. Cela pourrait-il se répercuter sur la relation entre les États de l'Arctique, particulièrement les États-Unis et la Russie, et quel sera l'impact sur nous?

M. Robert Huebert: Je suis tout à fait d'accord, et j'irais même jusqu'à dire que la manifestation de la défense de la Russie et sa volonté de recourir à la force militaire n'a pas débuté avec la crise ukrainienne, mais plutôt avec son intervention en Géorgie. Les Russes ont été clairs relativement aux pays avoisinants qu'ils considèrent comme leur « arrière-cour », où ils n'hésiteront pas à utiliser la force militaire. On l'a vu en Géorgie; on l'a vu en Ukraine; et on commence à le voir avec ce que certains appellent la « guerre hybride » dans le contexte des pays baltes, de la Moldavie et ainsi de suite.

Comme Adam l'a dit très clairement, l'Arctique fait également partie de cette arrière-cour — comme on a pu le constater à la fois dans leurs déclarations et leurs interventions —; autrement dit, il s'agit d'un emplacement géopolitique stratégique. Cela ne signifie pas que les Russes vont automatiquement avoir recours à la force pour défendre leurs intérêts. Ils vont d'abord essayer de coopérer, parce que c'est évidemment dans leur intérêt de le faire. Toutefois, lorsqu'ils font des calculs — comme dans le cas de la Géorgie et de l'Ukraine —, et qu'ils arrivent à la conclusion qu'ils doivent finalement recourir à une certaine forme de force militaire, par des bravades et le type d'interactions qu'ils ont eues avec les Finlandais et les Suédois au cours de la dernière année, on peut s'attendre à cela.

Autrement dit, ce n'est pas aussi extrême que la paix ou la guerre, mais il s'agit plutôt de tactiques brutales. Je pense que la période de collaboration que nous avons eue dans l'Arctique au cours des 10 dernières années nous a fait perdre de vue leurs réelles intentions, et il serait risqué de ne pas en tenir compte.

M. James Bezan: Je vous remercie pour vos commentaires.

• (1035)

Le président: Je vais maintenant céder la parole à M. Garrison. Vous pourrez poser une dernière question, après quoi nous leverons la séance. Je demanderais à nos invités de bien vouloir quitter la salle rapidement, parce que nous devons discuter des travaux du Comité et être sortis d'ici au plus tard à 11 h 5.

Je vous remercie à l'avance de votre présence.

Monsieur Garrison, la parole est à vous.

M. Randall Garrison: J'aimerais maintenant revenir à M. Byers pour discuter des priorités en matière de recapitalisation. Je conviens qu'il y a des besoins énormes de recapitalisation dans les Forces armées canadiennes, que ce soit au sein de l'armée de terre, de l'aviation ou de la marine.

Étant donné que les ressources du Canada ne sont pas illimitées, je vous demanderais en quelque sorte d'établir un ordre de priorités dans ce contexte — et, évidemment, de nous dire où se situe la défense antimissiles balistiques dans tout cela, car il est peu probable que ce soit gratuit.

M. Michael Byers: En ce qui concerne la défense antimissiles, il y a 10 ans, j'ai collaboré très étroitement avec l'ancien ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, dans ce dossier. On avait beaucoup parlé, comme aujourd'hui, de la manière dont les États-Unis insistent pour que le Canada participe et à quel point nous avons besoin d'installations au Canada.

Lorsque l'ancien premier ministre Paul Martin a dit non, les Américains ont haussé les épaules puis ont décidé de développer une capacité qui ne nécessitait pas l'aide du Canada.

Lorsque M. Fergusson parle de « l'expansion des radars au Canada, sans doute à Goose Bay », ma réponse serait oui, et probablement aussi au sud du Groenland. Il faut savoir qu'il y a des pressions ici, mais elles ne sont peut-être pas aussi palpables que certains voudraient qu'on le pense.

Pour ce qui est des priorités, si vous demandiez au secrétaire à la défense des États-Unis quelles seraient ses priorités en regard des capacités du Canada, je pense qu'il vous dirait : « Je veux que vous remplaciez les CF-18; je veux que vous remplaciez les camions de l'armée afin que vous puissiez déployer des effectifs substantiels; je veux que vous remplaciez ces navires de ravitaillement, parce qu'à l'heure actuelle, vous dépendez entièrement de la marine américaine; et je veux que vous puissiez vous-mêmes former des groupes opérationnels, etc ».

N'importe lequel de nos alliés qui nous regarde de façon objective dirait que la participation à la défense antimissiles se trouve au bas de la liste, tellement notre armée est défaillante.

Merci.

M. Randall Garrison: Monsieur Lajeunesse, vous avez beaucoup parlé de la menace russe. Croyez-vous que la participation du Canada à la défense antimissiles balistiques changerait la façon dont les Russes nous perçoivent?

M. Adam Lajeunesse: Honnêtement, je ne crois pas que cela changerait la perception qu'a la Russie du Canada, du moins pas beaucoup, et cela n'a pas d'importance de toute façon. La Russie perçoit le Canada comme un appendice aux États-Unis. D'un point de vue géopolitique et militaire, que nous participions à la défense antimissiles ou non, cela n'aura pas de grandes répercussions sur notre relation avec la Russie.

M. Randall Garrison: On a exprimé beaucoup de préoccupations — pas à cette table, mais à l'extérieur — au sujet de l'incidence des systèmes de défense antimissiles balistiques et de la prolifération des autres armes partout dans le monde.

Je m'adresse maintenant à MM. Lajeunesse et Byers. Croyez-vous que la participation du Canada au système de défense antimissiles des États-Unis pourrait avoir une incidence dans le contexte plus global de la prolifération des armes?

M. Michael Byers: Il y a une chose qui n'a pas été mentionnée et qu'on doit mentionner, étant donné que cela fait partie des décisions qui devront sans doute être prises par le gouvernement, et c'est la mesure dans laquelle les nouveaux navires canadiens de combat de surface seront équipés. Il y aura des pressions de la part de la marine afin d'avoir des navires de classe Aegis, des radars et des missiles-3 qui leur permettraient de se doter des capacités de défense antimissiles, comme les Norvégiens ont l'intention de faire.

Ce sera une demande importante de la part de la marine. Doter un navire de combat de surface de cette capacité pourrait coûter environ 500 millions de dollars. C'est donc une demande importante.

La façon dont vous envisagez la défense antimissiles dans le contexte nord-américain influencera nécessairement ce débat à l'avenir.

● (1040)

M. Adam Lajeunesse: Je pense que la défense antimissiles occupera une plus grande place au fil des années. Au cours des 10 dernières années, on a assisté à la prolifération des capacités antimissiles balistiques, non seulement des capacités, mais aussi de l'intention de se doter de capacités de certains acteurs comme la Corée du Nord et l'Iran.

Étant donné que le Canada fait face à la recapitalisation de son équipement, à la fois pour la marine et l'aviation, je suis d'accord avec M. Byers, il faudra établir des priorités, et la défense antimissiles — dépendamment du coût, que nous ignorons — figurera probablement au bas de la liste.

M. Randall Garrison: Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup d'avoir accepté de comparaître aujourd'hui. Nous allons faire une pause de quelques minutes, après quoi nous discuterons des travaux du Comité.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>